

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Notre territoire



Département de la Savoie

Haute Tarentaise,
aux portes de
la **Vanoise** et
de l'Italie





Le mot du Président

Mesdames,
Messieurs,

L'ensemble des élus et moi-même avons le plaisir de vous présenter ce dernier numéro du rapport d'activité de notre mandature, il clôture ces 6 années de travail au bénéfice des habitants de la Haute Tarentaise.

Souvenons-nous de notre début de mandat, de ces élections si particulières, de six maires renouvelés sur huit, du Covid, de la fermeture des stations, des chantiers qui prirent du retard...

Malgré tout cela, nous avons mené à bien les projets sur lesquels nous nous étions engagés. Je tiens à remercier l'ensemble des élus, les maires, Paul, Guillaume, Lionel, Jean-Claude, Alain, Patrick et Serge qui ont su travailler pour l'intérêt de tous.

Nous avons parfois des discussions animées, quelques discordes, pourtant l'intérêt commun a toujours pris le dessus sur nos différends, nos désaccords.

De belles réalisations ont vu le jour, j'ai déjà eu l'occasion de les rappeler parmi lesquelles :

- Le vote du PLH (Programme Local de l'Habitat), fin 2025
- L'étude sur les zones économiques
- L'étude sociale avec la Communauté de communes des Versants d'Aime
- Le travail sur l'accessibilité et le handicap
- L'étude mobilité qui a débouché sur la création d'une ligne régulière reliant Bourg Saint Maurice, l'ensemble des communes jusqu'à Tignes et Val d'Isère
- L'accent mis sur le tourisme, la culture et le patrimoine
- La reprise de la compétence Eau & assainissement en 2025
- Le développement économique qui voit la création de deux zones d'activités que sont Villaroger et Bourg Saint Maurice

Notre territoire est riche, riche de ses habitants, de ses socio-professionnels, agriculteurs, vacanciers, agents, riche de ses paysages et ses domaines de montagne.

Préservons toujours nos espaces de vie, notre environnement, nos proches, nos aînés.

Au nom de tous les élus, des agents, je vous souhaite un bel été 2026.

Sincèrement,

M. Yannick AMET
Président de la communauté de communes de Haute Tarentaise

CHIFFRES CLÉS



16 194
habitants
(INSEE 2021)



57 000
hectares



8
communes



3
grands cols
routiers



5
stations
de ski



150 000
lits touristiques



15 km
piste cyclable



398
inscrits
École de Musique



31 M€
budget de
fonctionnement



13 M€
budget
d'investissement



4
déchèteries



387 km
de réseau
d'eau potable

Projet de territoire Haute Tarentaise 2030

Un diagnostic du territoire a permis d'identifier les enjeux de développement, sur lesquels repose une stratégie déclinée en trois axes :

DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME	RENFORCER LA DYNAMIQUE RÉSIDENTIELLE	PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ENVIRONNEMENT
Capitaliser sur les atouts du territoire pour renforcer et diversifier l'offre touristique ► Fédérer les partenaires, identifier et valoriser les atouts touristiques, naturels, patrimoniaux et culturels du territoire ► Bâtir une offre touristique globale (hors saison d'hiver) en s'appuyant sur 3 piliers : activités de pleine nature, le patrimoine et la culture	Adapter et développer l'offre de logement pour accompagner les parcours résidentiels ► Elaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à adapter l'offre de logement aux parcours résidentiels ► Favoriser la rénovation énergétique et la restructuration des logements anciens	Protéger le capital environnemental ► Planifier et construire un territoire décarboné ► Préserver les ressources en eau du territoire
Impulser une dynamique économique en s'appuyant sur les potentiels du territoire ► Bâtir une stratégie de diversification économique en s'appuyant sur les secteurs à fort potentiel de développement ► Dynamiser l'entrepreneuriat, la formation et les compétences	Développer l'offre de services sur tout le territoire ► Optimiser les services de la vie quotidienne pour tous (enfance, famille, vieillesse, santé...) ► Favoriser le bien vivre sur le territoire en s'appuyant sur une politique culturelle, de valorisation du patrimoine et de loisirs	Construire une mobilité durable sur le territoire ► Améliorer l'accès au territoire pour désenclaver la Haute Tarentaise ► Coordonner les mobilités intérieures du territoire

Un axe transversal intègre également la stratégie du projet de territoire :

ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN

- Coordonner l'action des communes et de l'EPCI
- Garantir la meilleure accessibilité à l'ensemble des usagers
- Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire
- Renforcer les coopérations avec les territoires voisins

Une collectivité, des ressources

- 6 • **Gouvernance**
 - 8 • **2025, quelques temps forts**
 - 10 • **Ressources Humaines**
 - 12 • **Finances et Marchés publics**
 - 14 • **Communication**
-

Agir pour la population et l'avenir

- 16 • **Cadre de vie et aménagement**
 - Habitat et Logement
 - Développement économique
 - 22 • **Enfance et Jeunesse**
 - Petite Enfance
 - Jeunesse
 - 28 • **Solidarités**
 - Action sociale
 - Maison France Services
 - Accessibilité et Handicap
 - 36 • **Se déplacer sur le territoire**
 - Transports scolaires
 - Mobilités
 - 42 • **Tourisme, culture et patrimoine**
 - 48 • **Environnement**
 - Gestion des déchets
 - Eau et assainissement
-

Autres actions sur le territoire

- 54 • **Maison funéraire, abattoir...**
- 55 • **Focus partenaire : Interreg ALCOTRA**

GOUVERNANCE

MANDAT 2020-2026, 27 élus intercommunaux et 2 suppléants

PRÉSIDENT



**Yannick
AMET**



**Jean-Claude
FRAISSARD**
1er Vice-Président
Commission n°1 :
Eau-Assainissement,
Déchets-Tri, GEMAPI



**Laurent
CHELLE**
Commission n°2 :
Transport, Mobilité,
Habitat



**Véronique
PESENTI-GROS**
Commission n°3 :
Finances



**Serge
REVIAL**
Commission n°4 :
Dév. économique et
rural, Aménagement
du territoire, et
Président du conseil
d'exploitation Tourisme



**Paul
PELLECUER**
Commission n°5 :
Petite enfance,
RAM, Solidarité aux
personnes âgées et
handicapées, Maison
France Services



**Alain
EMPRIN**
Commission n°6 :
Culture et Patrimoine



**Laurence
REGNIER**
Commission n°7 :
Enfance, Jeunesse,
Sport

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Gérard
VERNAY**
Commissions
n°1 et n°3



**Guillaume
DESRUES**
Commissions
n°1 et n°2



**Thierry
GAIDE**
Commissions
n°1, n°2 et n°8
Conseiller délégué
Accessibilité &
Handicap



**Patrick
MARTIN**
Commissions
n°2 et n°4



**Capucine
FAVRE**



**Frédéric
BATAILLE**
Commissions
n°2 et n°4



**Nicolas
MORIN**
Commissions
n°3 et n°6



**Morgan
LE LANN**
Commission
n°4



**Daniel
EUSTACHE**
Commission
n°4



**Franck
MALESCOUR**
Commission
n°4



**Michelle
ANXIONNAZ**
Commission
n°6



**Françoise
BESNARD**
Commissions
n°5 et n°7



**Cécile
UTILLE-GRAND**
Commissions
n°5 et n°7
Conseillère déléguée
en transversalité des
commissions 5 et 7



**Gérard
MATTIS**
Commission
n°5



**Lionel
ARPIN**



**Joëlle
CAMPERS**



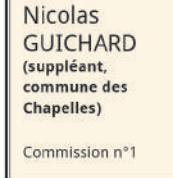
**Mathieu
LECLERCQ**



**Éric
JACQUEMOUD**
Commission n°1



**Laurence
FONTAINE**
Commission n°3



**Nicolas
GUICHARD**
(suppléant,
commune des
Chapelles)
Commission n°1

**Alexis
VIVET-GROS**
(suppléant,
commune de
Villaroger)
Commission n°1

Conseil Communautaire

Il arrête les décisions dans le cadre de la politique communautaire qu'il a défini. Public, il se réunit tous les deux mois environ. Composé de 27 membres, toutes les communes du territoire sont représentées.

Bureau Exécutif

Composé des Maires, des Vice-Présidents, des Conseillers Délégués, il coordonne les réflexions et fixe les orientations.

Commissions thématiques

Elles ont vocation à proposer, à débattre, à donner des avis et à travailler sur les projets. Animées par un ou une Vice-Président(e) assisté(e) de techniciens, elles sont constituées d'une dizaine d'élus et parfois d'invités (personnes qualifiées et expertes dans une thématique).

Commission n°1	Eau - Assainissement - Déchets - Tri - GEMAPI
Commission n°2	Transport - Mobilité - Habitat
Commission n°3	Finances
Commission n°4	Développement économique et rural - Aménagement du territoire - Digital et TNT - Abattoir - Chambre funéraire
Commission n°5	Petite enfance - Relais des Assistantes Maternelles - Solidarités aux personnes âgées et handicapées - Maison France Services
Commission n°6	Culture et Patrimoine
Commission n°7	Enfance - Jeunesse - Sport
Commission n°8	Accessibilité

Compétences

- **Aménagement de l'espace**
- **Actions de développement économique**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Eau et assainissement**
- **Accessibilité du territoire**
- **Politique du logement, du cadre de vie et de la mobilité**
- **Gestion des équipements d'intérêt communautaire**
- **Tourisme, avec un conseil d'exploitation touristique composé de représentants des communes et de socio-professionnels**
- **Culture et patrimoine**
- **Action sociale d'intérêt communautaire**
- **Transports scolaires**
- **Autres services sur le territoire :**
 - ▶ Aire d'accueil des gens du voyage, située à Bourg-Saint-Maurice
 - ▶ Gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire
 - ▶ Maintenance des relais de télévision
 - ▶ Organisation et financement des consultations architecturales en lien avec le CAUE de la Savoie.

2025, QUELQUES TEMPS FORTS

Janvier

Visite de chantier : travaux de modernisation de la station d'épuration intercommunale à Bourg Saint Maurice



Février

Formation des professionnels pour la prise en charge des enfants en situation de handicap et sensibilisation



Mai

Inauguration du minibus adapté, disponible en prêt aux associations locales pour des événements



Juin

Inauguration de l'aire de jeux inclusive sur la route du col du Petit Saint-Bernard, et signature de la charte H+



Septembre

"Montagne pour tous", journée conviviale et inclusive organisée avec le Parc national de la Vanoise, à Rosuel



Octobre

"Semaine Bleue" avec l'organisation de diverses activités et animations à destination des seniors



Mars

4^{ème} édition de "Tous au compost" pour valoriser la pratique du compostage auprès des habitants



Avril

Opération Jobs d'été, organisée par le service Jeunesse, Mission locale Jeunes, France Travail, à Bourg St Maurice



Juillet

Première édition du Festival "Les Hautes Envolées" avec diverses représentations. TOTEM à Sainte Foy



Août

Organisation du "Tour de l'Avenir" à Tignes et à La Rosière pour des épreuves femmes et hommes



Novembre

Spectacle écocitoyen "Le secret de Pandora" offert aux élèves des écoles élémentaires par la CCHT



Décembre

Présentation des solutions de mobilité auprès des saisonniers en station. Ici, auprès de l'esf d'Arc 1800



RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

(au 31 décembre 2025)

Accueil & Moyens généraux
Nathalie BRETONNIER

Assistante de direction
Emelyne MÉRY-DHORDAIN

Finances et Marchés
Isabelle GRATTESOL
Patricia GAUTHIER-RAPIN

Ressources Humaines
Élodie VEILEX
Coline BOCQUILLON

Communication
Céline CLÈRE
Axelle GACON

Mobilités
Léa BERTRAND

Transports Scolaires
Patricia ALBRIET

Projet social territorial
Carine POULIQUEN

Entretien des locaux

Direction Tourisme et Culture
Manon KEMPINAIRE

Tourisme : Célia POUJADE (développement)
Anaïs BÉCHAT (communication / promotion)
Eleonora MASALA (conseil en séjour)

Culture : Jeanne PROUTEAU

ÉTÉ : Hospice du Petit St Bernard + B.I.T. Séez
2 agents d'accueil à 35h + Eleonora

HIVER : B.I.T. Villaroger + B.I.T. Séez
1 agent d'accueil à 35h + 1 agent à 14h + Eleonora

Espace Haute Tarentaise Vanoise

ÉTÉ : 1 agent d'accueil été à 13h

HIVER : 1 agent d'accueil à 14h
(Bagagerie gérée par convention (EPIC ABT))

Directeur Général des Services
Philippe ESTIEU

Direction Serv. Techniques
Thierry SELLAMI

Développement économique
Guillaume LÉCHAPPÉ
Bourg-Saint-Maurice, ZA des Colombières

Bureaux situés à Bourg-Saint-Maurice, ZA des Colombières

Accessibilité et Handicap

Mathilde RUSSEAU

Réduction et Tri des déchets

Nathalie MORILLE
Dorothee CHENAL
Alice JARVIS

Eau et Assainissement

Christophe LEROY
Julien CARGNINO
Jennifer DEPOORTER
Marine MICHEL

Techniques et TNT

Xavier SANSOZ

Collecte des déchets

Frédéric TRELLU

Bruno GAIDET
Sébastien BARRAL
Michel GODIN
Olivier HEYNDERICKX
Jean-Luc CORNET
Jean-Louis VEILEX (polyvalent techniques et déchets)
Benjamin BUTHOD (collecte en hiver, cours d'eau en été)

2 saisonniers en été (lavage conteneurs)

Cours d'eau et sentiers

Equipe sentiers en été : 2 saisonniers
Equipe cours d'eau en été : 3 saisonniers



Les missions du service

- **Gestion administrative du personnel** : suivi des carrières (recrutement, titularisation, avancements, promotions), gestion des contrats et des positions statutaires, tenue des dossiers individuels des agents.
- **Paie et rémunération** : élaboration et contrôle de la paie, gestion des indemnités et régimes indemnitaires (RIFSEEP), déclarations sociales et fiscales.
- **Formation et développement des compétences** : élaboration du plan de formation, organisation des actions de formation, accompagnement des agents dans leurs parcours professionnels et démarches VAE.

78
agents

203
formations réalisées,

dont **11**
formations d'intégration

80%
des agents formés aux
premiers secours

5

réunions du
Comité Social Territorial
mis en place
au 1^{er} janvier 2025

Perspectives 2026

- Les élections des représentants du personnel le 10 décembre 2026 vont être un temps fort de l'année. Au-delà des aspects techniques à anticiper pour le service RH dès janvier 2026, ces élections visent à assurer la représentation des agents au sein du Comité Social Territorial, garant notamment du dialogue social.
- Le diagnostic et le travail organisationnel lancés en 2025 et accompagnés par le cabinet Inlé, ont abouti à prévoir la clarification de l'organisation, dans une logique de pôles qui va se mettre en place progressivement cette année 2026.
- Les différents groupes de travail créés ont été lancés fin 2025 et se réuniront durant l'année 2026 afin de proposer des plans d'actions concrètes avec l'ambition de favoriser un environnement de travail serein, respectueux et épanouissant.

Ecole de Musique de Haute Tarentaise

Catherine THIRARD (Direction)
Lara GARRIOCK (Secrétariat et éveil musical)

Professeurs :

Nadia BORNAND	Marie-Anne SOUFFLARD
Maxime CARON	Catherine THIRARD
Jeanne COLOMBIER	Alain PAWLOVIC
Dimitri FILLASTRE	Steve KIRALY
Isabelle GIRAudeau	Arnaud DEDIEU
Philippe GRANGEON	Claire JANSSEN
Mélanie LE ROUX	Claudio MIOTTI
Marie-Louise FAVRE	Marie-Monique ANDRÉ

Un temps complet,
= 20h de face à face pédagogique.

Mises à disposition
de professeurs
se déplaçant à
Tignes et Val d'Isère
pour l'enseignement
des instruments, éveil
et formation musicale



Service Petite Enfance

Anne-Laure MAITRE
Stéphanie ERIAT

Service Jeunesse - Local des Jeunes

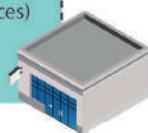
Jérôme KERJEAN
Julien ALBERTOLI (Point Info Jeunes)
Aline PERROT (Animatrice)
Fanny DEVOIS (Resp. Local des Jeunes)

Mises à disposition et
conventions avec les ALSH de
Tignes, Val d'Isère et
Bourg Saint Maurice



Solidarités - Service Étoile & Maison France Services

Frédérique ARNAUD
Lucy GOMEZ-ROSADO
Elphie MEDDOUR (Secrétariat et animations)
Jessica GUIGUE (Transport à la demande)
Sandra DARROUZES (Portage de repas renfort)
Damien LETERTRE (Portage de repas)
Magali MICHON (France Services)
Emmanuelle BERRIEGTS (France Services)
Marie-Laure MERCIER (Secrétariat et renfort France Services)



Séez - Siège

B.I.T. Séez - Villaroger
Hospice du PSB

Bourg Saint Maurice

Tignes / Val d'Isère

► **Recrutement et mobilité** : définition des besoins avec les services, publication des offres, conduite des procédures de recrutement, gestion de la mobilité interne.

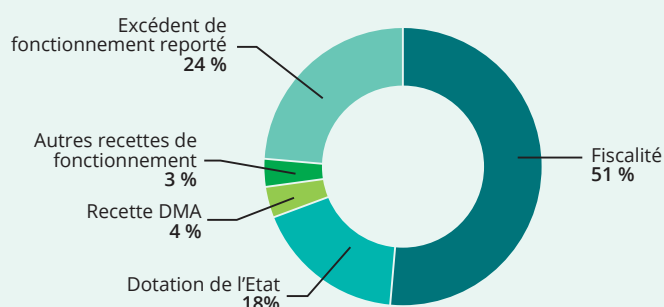
► **Relations sociales et dialogue social** : organisation et tenue des instances du Comité Social Territorial (CST).

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

RAPPORT FINANCIER

/ € BUDGET PRINCIPAL (voté)

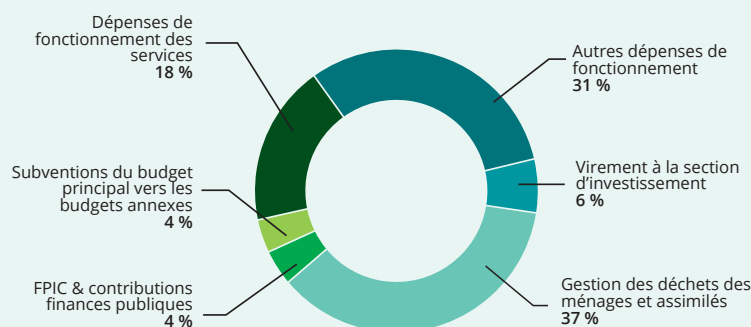
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 31ME



Les ressources de la CCHT proviennent essentiellement de la fiscalité, notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation (sur les résidences secondaires, celle sur les résidences principales ayant été supprimée) et la taxe GEMAPI (taxe liée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations).

Les recettes liées à la gestion des déchets concernent principalement le rachat de matériaux par les organismes partenaires et la vente de tickets de déchèterie. Les dotations de l'Etat sont majoritairement constituées de la dotation des groupements touristiques reversée aux communes membres.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 31ME



Le plus gros poste de dépenses de fonctionnement concerne la gestion des déchets.

Le budget principal participe au travers de subventions de fonctionnement à l'équilibre des budgets annexes.

/ € BUDGETS ANNEXES

• TOURISME HAUTE TARENTEAISE

INVESTISSEMENT : 345 KE

Les dépenses d'investissement du budget Tourisme concernent principalement les travaux de réalisation de la nouvelle piste de VTAE La Fario reliant l'ensemble du territoire. Un bureau d'information touristique a également été créé à Séz.

• EAU

FONCTIONNEMENT : 310 KE

INVESTISSEMENT : 5,8 ME

• ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT : 2,1 ME

INVESTISSEMENT : 8,6 ME

• TRANSPORTS SCOLAIRES

FONCTIONNEMENT : 1,9 ME

• ABATTOIR

FONCTIONNEMENT : 104 KE

INVESTISSEMENT : 416 KE

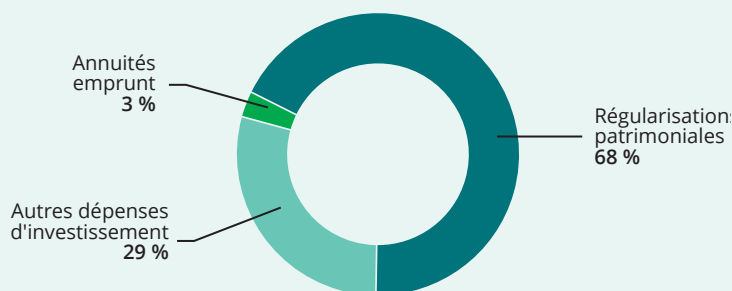
Les dépenses d'investissement du budget Abattoir concernent les travaux d'agrandissement et de mise aux normes dans le cadre du bien-être animal.

• MAISON FUNÉRAIRE

FONCTIONNEMENT : 10 KE

INVESTISSEMENT : 10 KE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 13 M€



En 2025, les dépenses d'investissement ont principalement concerné le remplacement et la mise en place de nouveaux conteneurs (ordures ménagères, tri et verre), le remplacement de véhicules de collecte des ordures ménagères, l'achat d'un bus adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) et la participation aux travaux du pôle d'échange multimodal de Bourg Saint Maurice.

Liste des marchés de travaux et prestations de services attribués en 2025

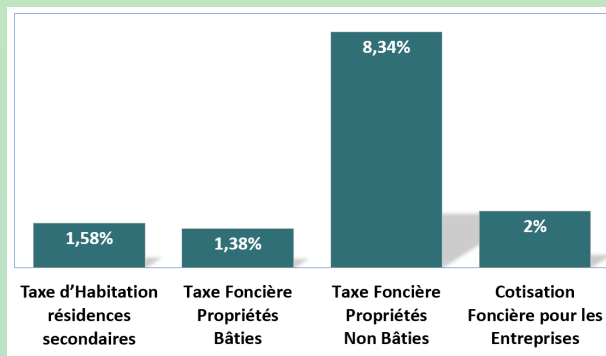
- Organisation et gestion d'un accueil de loisirs à Val d'Isère
- Marché d'exploitation des déchèteries de la Haute Tarentaise
- Maîtrise d'œuvre infrastructure réseaux secs et humides Séez
- Assistance à maîtrise d'ouvrage-programmiste pour le nouveau siège communautaire
- Installations frigorifiques de l'abattoir
- Travaux de dévoiement des réseaux au Lavachet à Tignes
- Marché de téléphonie mobile
- Ligne de bus Sainte Foy Tarentaise - Villaroger
- Chèques-cadeaux pour les agents
- Assurance dommage aux biens
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte du site internet de la collectivité.

La communauté de communes de Haute Tarentaise a pour objectif constant de veiller au respect des règles régissant la commande publique.

La fiscalité en 2025

La communauté de communes de Haute Tarentaise dispose d'une fiscalité propre depuis le 1^{er} janvier 2007. Les taux de fiscalité ont été maintenus inchangés depuis le début du mandat à l'exception du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires auquel a été appliqué en 2024 de la majoration permise par la loi de Finances 2024 faisant ainsi passer le taux de 0,934% à 1,37%. En 2025, il a été décidé d'augmenter les taux afin de financer les nouvelles compétences de la communauté de communes. Elle perçoit les diverses taxes détaillées ci-après.

1. Taux des taxes additionnelles



2. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour le financement des dépenses liées à la gestion de la compétence des déchets :

Zone 1 : zones villages (secteurs de Bourg-Saint-Maurice à taux réduit, territoire des Chapelles, de Montvalezan sauf La Rosière et restaurants d'altitude, partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise excluant la ZAC de Bonconseil, territoire de Séez et de Villaroger).

8,46 %

Zone 2 : zones stations (secteurs de Bourg-Saint-Maurice à taux plein, station de La Rosière, territoire de Tignes, de Val d'Isère et la partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise comprenant la ZAC de Bonconseil).

10,83 %

3. La Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) : lors du vote du budget, les élus communautaires se prononcent chaque année sur le montant nécessaire à l'équilibre du budget.

Pour 2025, celui-ci est de **1 600 000 €**

COMMUNICATION

UN ÉVENTAIL D' ACTIONS

Le service Communication est en charge de la **communication institutionnelle** de la collectivité avec pour objectif de diffuser toutes informations utiles aux habitants du territoire et de relayer les actualités (incluant celles des partenaires). Par ailleurs, chaque année **la communication pour la promotion touristique s'intensifie** durant la période Printemps-Été-Automne, avec la mise en valeur de la destination HAUTE TARENTEISE VANOISE et de son agenda culturel.

Les missions accomplies répondent aux besoins des services en lien avec les demandes des élus. Elles sont mises en œuvre en coordination avec le directeur général des services de la communauté de communes. L'évolution des supports de communication se poursuit en collaboration étroite avec la graphiste. Face aux demandes croissantes, le relais de l'information sur les différents canaux est facilité par sa participation active à la collecte des contenus et à la qualité des créations graphiques produites. Selon les objectifs et publics visés, différents moyens de communication sont déployés.

L'édition, par la création de documents (affiches, dépliants, programmes, guides...) permet de faire connaître tous types de services proposés par la communauté de communes en différents lieux.

Le magazine semestriel intercommunal "LE MAG", est distribué en mai/juin et novembre/décembre dans les boîtes aux lettres. Un rapport d'activité annuel est également publié en mai/juin, une fois approuvé en conseil communautaire. Envoyé aux mairies, il est consultable à l'accueil de la communauté de communes à Séez et sur le site internet.

Les relations presse contribuent à informer la population via des communiqués de presse envoyés aux médias (presse et radios) ainsi qu'auprès d'une liste de diffusion locale incluant mairies, associations, écoles, offices de tourisme, professionnels de santé, etc. qui peuvent relayer à leur tour, les informations. Ils permettent notamment d'annoncer l'évolution d'un service, un événement ou d'en faire son bilan, d'apporter un éclairage sur les sujets abordés et votés en conseil communautaire. Le service Communication centralise les demandes de la presse et apporte également des réponses aux journalistes.

Faits marquants

Février 2025

Recrutement d'une chargée de communication et promotion touristique intégrée au Pôle Tourisme et Culture, travaillant en lien avec le service Communication.

Mai 2025

Création des pages Facebook et Instagram dédiées entièrement à la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise.

- Facebook HTV : 266 abonnés (déc. 2025)
- Instagram HTV : 407 abonnés (déc. 2025)

Juin 2025

- Valorisation de la saison estivale par le déploiement d'un plan média et le développement des relations presse.
- Production et diffusion d'un programme culturel étoffé.

Juillet 2025

Création de la page LinkedIn CCHT pour renforcer les liens avec les acteurs locaux et les partenaires, à travers une communication territoriale valorisant les projets structurants, l'économie, les actions en faveur de la transition écologique, la mobilité, etc.

Août 2025

Promotion de la destination lors des courses cyclistes du "Tour de l'Avenir" avec les arrivées et départs d'étapes Hommes et Femmes à Tignes et à La Rosière, diffusées sur Eurosport.

Septembre 2025

- Lancement de la refonte complète du site internet de la communauté de communes incluant la promotion de la destination.
- Sélection d'une AMO pour accompagner la rédaction du cahier des charges, avec une collecte préalable des besoins auprès des services lors d'ateliers de travail organisés au sein de la collectivité.



Les supports digitaux permettent de mettre à jour et de diffuser rapidement les actualités à destination des habitants. Ils sont de plusieurs types :

Le site internet - www.hautetarentaise.fr - rappelle les compétences et affiche les informations légales obligatoires (délibérations, comptes-rendus du conseil, etc.), les actualités, l'agenda des événements locaux... Il s'adresse tant à la population qu'aux visiteurs de passage.

Les réseaux sociaux annoncent les événements à venir, ateliers, conférences et marquent les temps forts.

Les écrans TV disposés à l'accueil du siège, à l'École de Musique - Relais Petit Enfant, au Local des Jeunes et au pôle des Solidarités, permettent d'accroître la visibilité des dispositifs et événements.

L'application gratuite illiwap informe en temps réel (et sans publicité) les abonnés et participe à une meilleure proximité avec les administrés.

D'autres actions visent à promouvoir la destination sous l'impulsion du pôle Tourisme et Culture : présence sur des salons, réalisation de dossiers de presse, organisation d'événements, accueils presse, expositions photos, campagnes de communication dans la presse, etc.

Octobre 2025

Renouvellement de la présence d'un stand Haute Tarentaise Vanoise au Roc d'Azur, en collaboration avec les 5 offices de tourisme pour promouvoir notre destination auprès des pratiquants VTT et VTAE.



Décembre 2025

- Lancement de la première édition d'un guide mobilité (saison Hiver) répertoriant les solutions de transport mises en place pour circuler sur le territoire.
- Participation pour la seconde année consécutive au Critérium de la première neige à Val d'Isère.

3150

abonnés à la page facebook
(2887 en 2024)

350

publications sur facebook
et 174 sur la page Instagram du
Local des Jeunes

1642

abonnés à l'application illiwap
(1343 en 2024)

760

abonnés à la
nouvelle page LinkedIn

177

supports de communication
réalisés (affiches, brochures,
dépliants...) dont 51 supports
pour la destination

35

communiqués de presse
dont 13 concernant la
promotion de la destination

Perspectives 2026



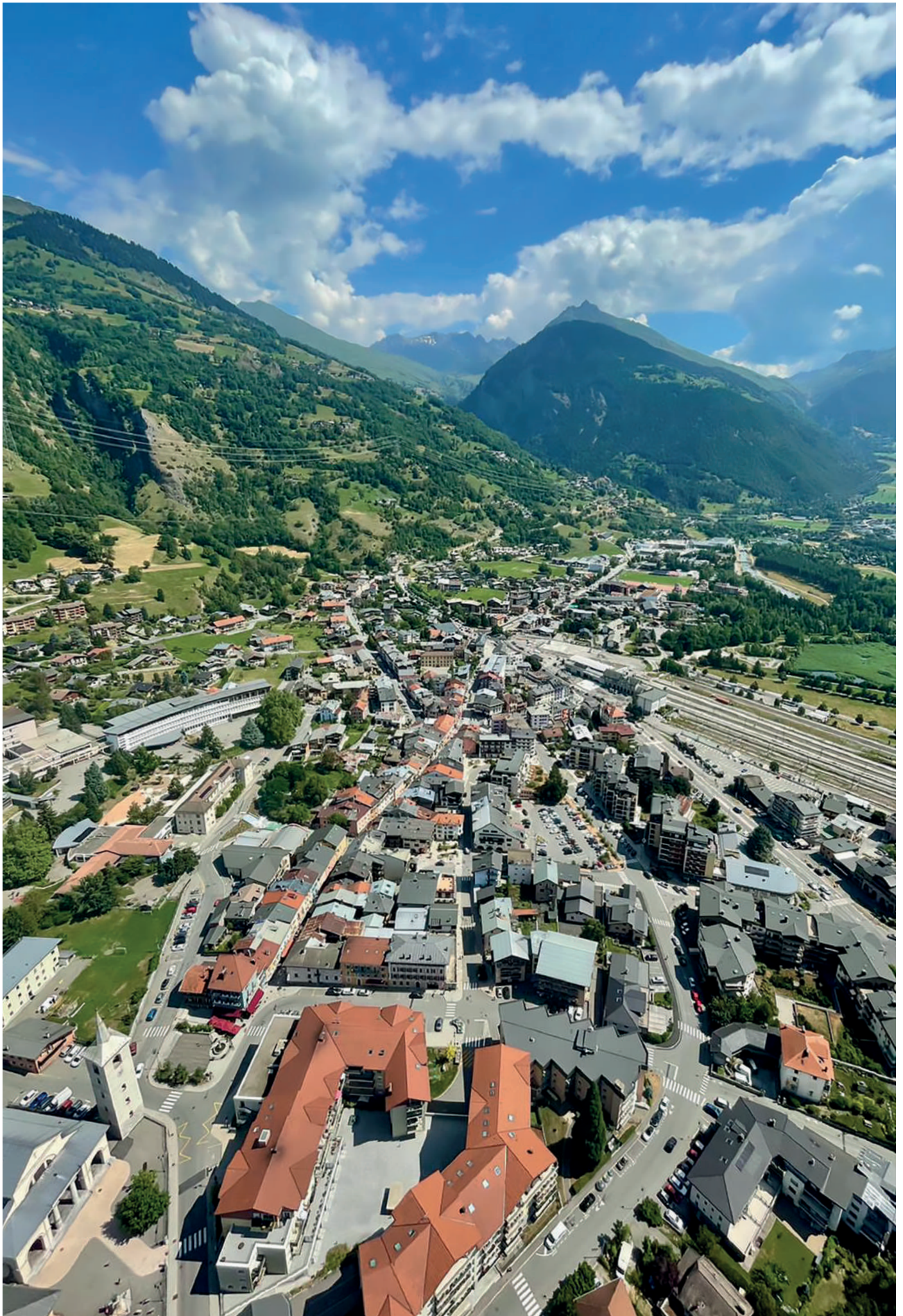
- Publication du marché pour la refonte du site internet, suivi de projet avec l'agence web sélectionnée, réflexion sur l'arborescence et la stratégie éditoriale, rédaction des contenus et recherche graphique / iconographique.
- Réflexion sur la stratégie éditoriale à adopter sur les réseaux sociaux pour améliorer la lisibilité des informations.
- Mise en place d'un outil interne de gestion de projets pour améliorer la transversalité.
- Déclinaison du Guide Mobilité Haute Tarentaise en version intersaison/été.
- Création d'un plan du réseau de transports.
- Création de l'identité graphique du nouveau parcours VTAE "La Fario".

CADRE DE VIE & AMÉNAGEMENT

Depuis plusieurs années, les enjeux liés à l'habitat et au logement occupent une place centrale en Haute Tarentaise. Le territoire est confronté à une accumulation de difficultés : forte pression foncière, prix d'achat et de location élevés, offre insuffisante et faible vacance des logements. Cette situation est accentuée par la diversité des besoins (habitants permanents, travailleurs saisonniers, seniors), rendant nécessaire une réponse adaptée pour préserver l'attractivité et la qualité de vie locale. Face à ces défis, la collectivité met en œuvre une stratégie globale, à l'échelle intercommunale, croisant les politiques de l'habitat et du développement territorial. L'objectif est de concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales en facilitant l'accès au logement tout en préservant le cadre de vie et le dynamisme du territoire. Cette approche s'accompagne d'une réflexion sur l'organisation et l'évolution du territoire afin de maîtriser son développement futur. Le dimensionnement des besoins en logements constitue un levier majeur pour répondre à la diversité des parcours résidentiels et maintenir une population permanente.

Les actions engagées intègrent également les transitions énergétiques et environnementales. Elles privilégient la réhabilitation du bâti existant, la limitation de l'artificialisation des sols et une gestion plus sobre des ressources. L'ambition est de construire un modèle équilibré, conciliant développement résidentiel, attractivité et durabilité, au service du bien-être des habitants. Cette politique repose sur une logique d'anticipation et d'adaptation continue aux mutations en cours. En fédérant les acteurs locaux autour d'objectifs communs, la communauté de communes entend garantir une évolution cohérente du territoire, où habitat, aménagement et qualité de vie progressent de manière concertée.

Sur le plan économique, la Haute Tarentaise doit relever un double défi : réduire sa dépendance au tourisme, notamment hivernal, tout en conservant son attractivité. L'économie locale, très spécialisée, reste vulnérable aux aléas climatiques, aux crises et aux évolutions des pratiques. La diversification économique apparaît donc essentielle pour stabiliser la population et développer des emplois pérennes. Dans cette perspective, les élus ont adopté le 17 décembre 2025 une stratégie de développement économique structurée autour de 44 actions. Celle-ci vise à soutenir les filières existantes et à en développer de nouvelles, en complément du tourisme, afin de renforcer la résilience et l'équilibre du territoire.



HABITAT & LOGEMENT

Les difficultés d'accès au logement pour la population constituent depuis maintenant plusieurs années un enjeu central pour la communauté de communes. Depuis 2024 et la montée en compétence de l'action intercommunale sur les sujets Habitat et Logement, la collectivité démontre une volonté forte de développer une politique cohérente et partagée pour répondre aux besoins de ses habitants et travailleurs.

La communauté de communes a lancé en 2024 et de manière volontaire l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH), véritable feuille de route stratégique en matière d'habitat. Il traduit les objectifs de la politique communautaire, dont le premier est le maintien de la population permanente en enravant le déclin constaté depuis plusieurs années. En 2025, ce travail s'est poursuivi en s'appuyant notamment sur une force collective : communes, employeurs, bailleurs sociaux, agences immobilières, acteurs institutionnels, etc. Ce travail a abouti à l'écriture d'un document ambitieux dont le premier arrêt en conseil communautaire est intervenu le 20 juin 2025. Après une phase administrative et notamment de validation des services de l'État, le document a été approuvé officiellement le 24 février 2026. Ce premier document est une étape essentielle pour structurer une politique communautaire en matière d'habitat et logement, partagée à l'échelle intercommunale. La communauté de communes joue ici son rôle de facilitateur en ayant une vision élargie permettant de développer des actions stratégiques cohérentes.

La mise en place du PLH s'inscrit directement dans les orientations stratégiques du projet de territoire qui a été validé. Véritable outil structurant, il a vocation à guider les communes, mais aussi les partenaires associés, dans le déploiement d'actions opérationnelles destinées à renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- Diversification et adaptation de l'offre de logements,
- Soutien aux parcours résidentiels,
- Développement des services et infrastructures locales.

Dès 2026, débutera la phase de mise en œuvre du plan d'actions grâce notamment au recrutement d'une personne en charge de l'habitat au sein de la communauté de communes.

En détail

Pourquoi un PLH ?

Le PLH est un document stratégique visant à organiser et anticiper l'évolution du logement sur les années à venir. Son objectif principal est de répondre aux besoins des résidents permanents et salariés, tout en maintenant l'attractivité et la cohésion sociale de nos villages. Aujourd'hui, de manière paradoxale, le territoire bien que qualifié comme très dynamique au regard de son économie, fait face à une baisse constante de population depuis 2010. La population permanente, en particulier, est confrontée à un ensemble de problématiques : pénurie d'offres locatives, prix locatifs et d'acquisition prohibitifs, tension foncière. L'élaboration d'un PLH vise à traduire la politique communautaire qui doit être engagée pour parvenir à enrayer ces difficultés. De manière volontaire, accompagnée par une expertise extérieure, la CCHT s'est attelée à l'élaboration de ce programme stratégique constitué de trois parties successives :

- **Un diagnostic** qui permet de comprendre les grandes tendances en matière d'habitat et de démographie.
- **Un document d'orientations** qui traduit les grands axes stratégiques sur lesquelles la stratégie habitat portera.
- **Un programme** qui détaille les actions prévues et portées par la communauté de communes.

Le PLH est donc un document cadre permettant d'avoir une stratégie collective et cohérente sur le territoire. D'une durée de 6 ans, il affiche des ambitions claires pour tenter d'enrayer la tension existante en matière d'habitat.

Les quatre axes stratégiques

1. Produire du logement pour les habitants : développer une offre variée, en particulier en locatif et accession sociale.
2. Améliorer l'existant : accompagner la rénovation et l'efficacité énergétique des logements.
3. Répondre aux besoins spécifiques : proposer des solutions adaptées aux jeunes, aux seniors et aux travailleurs saisonniers.
4. Structurer une véritable politique du logement : mieux organiser l'action publique en mobilisant des outils de financement et d'urbanisme.

Une volonté claire : **développer plus de 1100 logements sur les 6 prochaines années**, en priorisant la production de logement dont la destination en résidence principale est garantie dans le temps grâce au déploiement d'outils mis à disposition des communes.

Les orientations stratégiques proposées pour le PLH de la communauté de communes de Haute Tarentaise



AXE 1

Répondre aux besoins en logements des résidents permanents



AXE 2

Engager une politique intercommunale d'amélioration du parc de logements existant



AXE 3

Permettre le développement d'une offre de logements pour répondre aux besoins spécifiques



AXE 4

Piloter, organiser et animer la politique locale de l'Habitat

7449

résidences principales en 2021 et

24 933

résidences secondaires, soit 75 %

1,7 %

de logements vacants

1 525

logements sociaux sur le territoire en 2022

4.0 %

d'augmentation en moyenne des prix médians sur les transactions immobilières pour les appartements entre 2018 et 2022
Et **18 %** pour les maisons.



Le calendrier

L'année 2025 a permis de terminer le travail collectif d'élaboration du document débuté en 2024. Après une phase administrative qui s'est déroulée sur le 2^{ème} semestre, l'approbation du document a été réalisée au conseil communautaire de février 2026.

Les prochaines étapes :

- **1^{er} semestre 2026** : recrutement d'un.e chargé.e de mission habitat
- **2026 - 2032** : mise en œuvre du PLH.
 - ▶ Produire plus de 1100 logements d'ici 2032 dont 75% seraient à destination de la population permanente
 - ▶ Développer 700 lits pour les travailleurs saisonniers
 - ▶ 13 actions stratégiques détaillées
 - ▶ 200 000€ de budget annuel pour porter la politique Habitat

Perspectives 2026



- ▶ Une fois le Programme Local de l'Habitat adopté dès début 2026, la communauté de communes va se structurer rapidement avec un service dédié à l'habitat et au logement.
- ▶ Débutera ensuite la mise en œuvre des actions stratégiques et opérationnelles définies, en partenariat fort avec les communes du territoire et dans un objectif clair d'améliorer durablement l'offre de logement en faveur des résidents et des salariés du territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service Economie a été créé en mai 2025 avec le recrutement d'un responsable du développement économique. Il vise notamment à développer l'attractivité des sites économiques de la Haute Tarentaise et promouvoir l'offre de services du territoire. Il est l'interlocuteur privilégié des entreprises du territoire et accompagne les porteurs de projets en matière de création, implantation, transmission/reprise, développement... L'objectif in fine est de créer et développer un écosystème favorable à l'entrepreneuriat, au développement des entreprises et à la formation sur le territoire.

Missions réalisées en 2025 :

- Élaboration d'une stratégie de diversification économique et rédaction d'un plan d'actions à déployer sur le territoire.
- Lancement d'une nouvelle Zone d'Activités Economiques : la ZAE de Villaroger. Zone à vocation artisanale visant à proposer une offre foncière d'activités économiques (besoin important de nouveaux m² remonté par les entreprises locales pour pouvoir se développer), dans un contexte local de rareté du foncier économique. Objectif d'accueillir une dizaine d'entreprises artisanales.
- Organisation d'un Afterwork à Bourg Saint Maurice pour rassembler les entreprises locales. Événement en partenariat avec la commune de Bourg Saint Maurice et l'agence économique régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.
- Prospection auprès de porteurs de projets, investisseurs et potentiels partenaires, au service du développement économique du territoire.

Zoom sur la stratégie de développement économique Haute Tarentaise votée lors du conseil communautaire du 17 décembre 2025 :

Elle s'incarne dans quatre leviers de diversification économique :

- Affirmer la Haute Tarentaise comme territoire de la transition
- Engager un virage de la "station de ski" vers la "station de montagne"
- Favoriser l'émergence et le développement d'une filière "Tech"
- Soutenir un développement industriel en lien avec l'univers montagne.

En détail

Stratégie de développement économique

► 44 actions sont prévues dans le plan d'action. Ces actions visent à développer l'offre en foncier et en immobilier d'entreprise, renforcer les services aux entreprises, améliorer les aménités liées au logement et au transport, et structurer un marketing territorial ambitieux.

► Les premières actions seront déployées à partir du second trimestre 2026. Au regard de l'ambition de la stratégie, certaines des actions se déploieront sur un horizon de temps relativement long (horizon 2030-2035).

Délibération approuvée n°2025-233

LE SOCLE STRATÉGIQUE PROPOSÉ

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE FONCIÈRE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1. Développer les ZAE, notamment et tout en favorisant un positionnement économique...
2. et des principes d'aménagement exigent...
3. Engager de la maîtrise foncière publique dans les ZAE, notamment pour supprimer les spots d'habitat en ZAE.
4. Activer les possibilités de préemption dans les ZAE (et voir DREAL, notamment pour supprimer les spots d'habitat en ZAE).
5. Louer le foncier public.
6. Soutenir au travers de partenariats SPIL, voire même via la création d'une SPL/SEM.
7. Questionner l'opportunité du transfert des ZAE vers l'intercommunalité.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISES

8. Mettre en œuvre un pôle entrepreneurial comptant plusieurs entreprises et hôtel d'entreprises et des solutions, entre logements et services.
9. Au sein du pôle entrepreneurial, accompagner la création et le développement des entreprises au travers d'une offre d'appui et d'animation business.
10. Inciter les propriétaires privés à reconstruire de l'offre immobilière locative, notamment en matière d'immobilier vacant à réhabiliter, notamment.
11. Accompagner les privés dans leur projet immobilier pour garantir un bon niveau de densité et qualité.

DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUX ENTREPRISES

12. Instituer un club d'entreprises visant le partage des problématiques et des solutions, entre dirigeants et salariés.
13. Instituer un pôle investisseurs immobilier les dirigeants d'entreprises internationales, présents régulièrement sur la HTA.
14. Mettre en place un écosystème de ressources emploi. Cet outil demeure la ressource sur le marché de l'emploi local (qualité unique emploi, soutien à l'innovation RH, cartographie des besoins en compétences...).
15. Mettre en place un pôle de formation des métiers de la montagne.
16. Bénéficier des dispositifs d'aides à l'implantation/développement des entreprises.

DÉVELOPPEMENT DES AMÉNITÉS LOGEMENT ET TRANSPORT

17. Concilier les projets inscrits PLH et limiter réglementairement les possibilités de mise à disposition de logements via diversifier (auto-éco...).
18. Instituer un dispositif qui facilite la transition entre l'offre et la demande de logement dédiée aux résidents à l'année (via actions de sensibilisation des propriétaires, éventuellement du travail d'un club agricole...).
19. Définir le réseau ferroviaire de transport des personnes et des marchandises.

DÉVELOPPEMENT D'UN MARKETING TERRITORIAL

20. Parallèlement à la création d'une offre foncière, immobilière et de services... mettre en place une marque territoriale économique.
21. Développer des outils de communication dédiés.
22. Définir des chartes économiques et prospecter.
23. Mettre en place un guichet unique d'accueil - si d'accueil - parcours d'intégration (mise en relation avec les élus, les entreprises...).
24. Développer la tournée d'affaires (visite, attractions d'implantations engagées).

LES LEVIERS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

SE POSITIONNER EN TERRITOIRE DE LA TRANSITION

25. Prospection et implantation ponctuelle des entreprises Développement Durable sur le territoire de la Haute Tarentaise (notamment, soutien de l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
26. Développer des formations.

ENGAGER UN VIRAGE STATION DE SKI STATION DE MONTAGNE

27. Renforcer notamment la prise en compte des enjeux de transition (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
28. Soutenir les services de soutien (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).

VISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE TECH

29. Créer une plateforme d'accompagnement des entreprises tech (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
30. Prospection et accueil des startups spécialisées dans les 4 domaines (la digitalisation des services et la gestion des données de montagne).
31. Créer un partenariat avec les universités et écoles d'ingénieurs (Grenoble, Ecole Polytechnique) pour accueillir des étudiants de montagne.
32. Définir un plan d'accompagnement des entreprises tech (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
33. Définir un plan d'accompagnement des entreprises tech (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).

VISER UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN LIEN AVEC L'UNIVERS MONTAGNE

34. Définir un plan d'accompagnement des entreprises industrielles (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
35. Définir un plan d'accompagnement des entreprises industrielles (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
36. Définir un plan d'accompagnement des entreprises industrielles (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
37. Définir un plan d'accompagnement des entreprises industrielles (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).
38. Définir un plan d'accompagnement des entreprises industrielles (notamment, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie, soutien à l'écologie...).



Zone d'Activité Economique des Colombières à Bourg Saint Maurice - Août 2025

70

entreprises locales rencontrées par le service Économie en 2025*

*Création du service Économie en mai 2025

60

dirigeants et responsables d'entreprises locales ont répondu présents à l'Afterwork Haute Tarentaise du 11 décembre 2025

40

potentiels investisseurs et partenaires (extérieurs au territoire) rencontrés en 2025* et susceptibles de participer au développement économique de la Haute Tarentaise

2

, c'est le nombre de nouvelles zones d'activités économiques qui vont être lancées pour accompagner le développement des entreprises locales et l'implantation de nouvelles entreprises



Premier Afterwork Haute Tarentaise, le 11 décembre 2025 à La Table de la Coop à Bourg Saint Maurice

Perspectives 2026



- Aménagement de la nouvelle Zone d'Activités Economiques de Villaroger.
- Lancement du club d'entreprises Haute Tarentaise.

ENFANCE & JEUNESSE

La compétence Enfance-Jeunesse concentre différentes prestations à destination des 0-25 ans de Haute Tarentaise, et de leurs familles.

Les modes d'accueil des jeunes enfants (communaux, privés ou associatifs) sont présents sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise. Les objectifs du Relais Petite Enfance sont les suivants : **rompre l'isolement des assistantes maternelles, participer à la reconnaissance de la profession et contribuer à l'éveil et à la socialisation des enfants accueillis.**

Ceci, notamment, au travers d'ateliers et d'animations répondant au rapport des "1000 premiers jours".

Par ailleurs, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) "Le Jardin des Mômes" créé en 2022, s'adressant aux parents d'enfants de 0 à 3 ans, poursuit ses objectifs, à savoir notamment : conforter la relation enfant/parent, **rompre l'isolement social, prévenir les situations de vulnérabilité parentale et apporter un appui aux parents** dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels (en lien avec la Charte nationale de soutien à la Parentalité). En termes de développement, le RPE retient trois axes majeurs (conformément aux orientations de la Convention Territoriale Globale, CTG) :

- ▶ "Aller vers" les habitants et les familles
- ▶ Améliorer la qualité des structures et l'accueil du public
- ▶ Permettre aux familles de rester sur le territoire.

Des accueils de loisirs 3-17 ans sont à la disposition de tous les parents pendant les vacances scolaires à la demi-journée et la journée, sur les communes de Tignes, de Val d'Isère et de Bourg-Saint-Maurice. Les enfants à besoin spécifique sont également les bienvenus sur ces structures après un entretien avec leurs familles.

Le Local des Jeunes, ouvert toute l'année en accès libre, est un lieu d'accueil pour les adolescents constitué d'un espace Jeux (société et console) et d'un espace d'informations (orientation, santé...).

Le Local des Jeunes propose également des sorties culturelles (concerts) ainsi que des "bons plans" : aide au financement du BAFA et du BNSSA, Chantiers Argent de Poche, Carte Jeunes Haute Tarentaise.

Le Local des Jeunes intervient sur la Cité Scolaire en proposant des activités pendant la pause méridienne et le soir pour les internes ; il intervient dans le domaine de la prévention en sensibilisant aux risques des réseaux sociaux et des dangers de la route.

Les structures et les actions de la compétence Enfance-Jeunesse ont pour objectif d'offrir des terrains d'expériences aux enfants et aux jeunes du territoire afin de les accompagner dans leur émancipation.



Semaine du Goût - Atelier parents-enfants Éveil corporel - Octobre 2025



Construction d'un radeau par les jeunes inscrits à l'Espace Jeunes - Été 2025

PETITE ENFANCE

Le rôle du Relais Petite Enfance s'inscrit d'une part, dans l'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel et d'autre part, dans l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et leur employabilité.

Le Relais Petite Enfance (RPE) se mobilise pour remplir ses missions d'information, accompagnement, médiation et professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes à domicile. Il remplit aussi des missions au service des familles en termes d'information, animation d'atelier parents-enfants, accompagnement à la parentalité et au rôle de "parents-employeurs". Il participe au recensement de l'offre et de la demande d'accueil, assure différentes prestations informatives et a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants. Créé en 2022, **le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** "Le Jardin des Mômes" complète le RPE. Il poursuit son rôle avec une hausse de sa fréquentation, comme les années précédentes.

Les missions de ces deux pôles sont parfois indissociables dans la participation aux événements clés du territoire, avec pour objectifs principaux : la contribution à la socialisation des enfants (en mettant à disposition des familles des ateliers d'éveil) et le soutien à la parentalité (cf. *Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant et Charte de la Parentalité*). Le Relais possède un rôle de coordination et de centralisation des demandes afin d'orienter les parents vers les solutions qui correspondent le mieux à leurs besoins et situations. Il mène des actions avec de nombreux partenaires : médiathèques de Séez et Bourg Saint Maurice (racontines, soirées pyjamas...), service Étoile et École de Musique, service Environnement de la CCHT, La Ruchette, la CPTS, maternité et sage-femmes indépendantes, PMI, autres RPE, EAJE des différentes communes (mise en relation avec les assistantes maternelles), et Les Arcs Film Festival (séances adaptées aux jeunes enfants).

Acteur du Schéma Départemental Unique de Développement Artistique et Culturel 2023-2028, le Relais est très impliqué dans les groupes "Petite Enfance et Culture", "Petite Enfance et Handicap", avec le pôle Ressources Handicap "Le Carrousel" et avec le Département de la Savoie. Le RPE est partie prenante dans les projets de la CPTS sur les groupes de travail "Mangez, bougez" (ARS), "Surexposition des jeunes enfants aux écrans" et "Périnatalité".

Faits marquants

Mars 2025

3^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance en Haute Tarentaise avec des animations sur le thème "Encore ! Jouer à l'infini" avec au programme : ateliers, temps d'échanges, spectacle, jeux de société et animations.

Mai 2025

3^{ème} édition de la Semaine de la Parentalité avec animations et temps d'échanges entre les familles, assistantes maternelles, gardes à domicile et professionnelles des crèches. Thématique : accompagner l'autonomie de son enfant au fil des âges.

15 juin 2025

Participation à la 4^{ème} édition de la Journée des Familles, organisée cette année, au plan d'eau de Macôt. Les Versants d'Aime et la communauté de communes de Haute Tarentaise se sont associées et ont proposé des animations ludiques et inclusives à travers leurs services Accessibilité et Handicap, Mobilité, Environnement et Petite Enfance-LAEP.

Octobre 2025

Semaine du Goût : organisation d'ateliers parents-enfants éveil corporel, ateliers culinaires avec Leslie Hay, diététicienne, spectacle "Pom'Pomme" de la Compagnie Rayon de Lune, atelier parents-enfants et assistantes maternelles "Paroles, Saveurs et sensations : à la découverte des mots du goût" avec Coralie Clavier, atelier culinaire entre assistante maternelles et enfants "à la découverte des goûts et des couleurs".

Novembre 2025

Mise à l'honneur des assistantes maternelles. Une journée spécialement organisée pour les assistantes maternelles et les professionnels des Relais petite enfance, le samedi 22 novembre. L'occasion d'évoquer les difficultés et les perspectives du secteur.





Atelier parents-enfants avec Coralie Clavier "Paroles, saveurs et sensations" - Semaine du Goût - Octobre 2025

115

enfants ont
participé aux
ateliers d'éveil

4.5

assistantes
maternelles ont
bénéficié de
renseignements
individuels

27

assistantes
maternelles ont
participé aux
ateliers d'éveil
avec les enfants

5

formations ont été co-
organisées avec les RPE
d'Aime, Bozel, Moûtiers
et Bourg Saint Maurice

178

temps d'animation

Perspectives 2026



- Développer les actions de la parentalité sur l'ensemble du territoire : dynamiser le réseau pour mettre en place des actions parentalité adaptées aux besoins des familles de l'ensemble du territoire.
- Promouvoir et valoriser le métier d'assistant.e maternel.le sur le territoire.
- Continuer les actions du RPE concernant le petite enfance (ateliers d'éveil ludique et pédagogique, prévention, partenariat...).



JEUNESSE

Le service Jeunesse collabore, aux côtés des élus de la commission Enfance-Jeunesse-Sport, à l'élaboration des objectifs généraux de la politique Enfance-Jeunesse sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise dans la limite de sa compétence : accueil de loisirs extrascolaire 3/17 ans, accueil de loisirs 11/17 ans périscolaire, Point Information Jeunesse, Relais Petite Enfance.

L'année 2025 est marquée par la poursuite de la « montée en puissance » du Point Information Jeunesse (PIJ) avec 1765 passages de jeunes dans ses locaux (1205 en 2024), et près de 1 000 jeunes touchés à travers de nombreuses actions : aide au BAFA & au BNSSA, le parcours découverte seconde, le forum post-bac, le forum des métiers, les sorties culturelles, la formation aux premiers secours, ou encore la prévention numérique. A noter que les Chantiers Argent de Poche pilotés et lancés l'an passé par le PIJ ont connu un vif succès en 2025 avec 12 inscrits pour 15 demandes (8 inscrits en 2024).

L'Espace Jeunes (11-17 ans), l'autre structure du service jeunesse consacré quant à elle aux loisirs, a connu une année faste avec des augmentations successives d'effectif sur les dix dernières années : périscolaire, 9 284 passages en 2016 contre 15 557 en 2025 ; extrascolaire, 631 journées/jeunes en 2015 contre 1 056 en 2025. A l'inverse, les accueils de loisirs 3-11 ans prolongent leur stabilité au niveau de la fréquentation après une période de forte augmentation. Des accueils de loisirs qui affichent des intentions éducatives à travers leurs programmes d'activités. En effet, la préservation de son capital santé s'est traduit sur le Club Loisirs (Bourg-Saint-Maurice) par une journée sur le « bien-manger » auprès des maternels. Ou encore l'exercice de la citoyenneté à la Nabailla (Tignes) avec la mise en place de temps de discussion avec les animateurs. Le Village des Aiglons (Val d'Isère) n'est pas en reste avec des ateliers de recyclage pour préserver l'environnement montagnard.

Depuis plus d'un an, les directeurs des accueils et la chargée de mission Accessibilité de la Communauté de communes de Haute Tarentaise réfléchissent à une procédure d'accueil dans les modes de garde 3-17 ans pour les enfants à besoin spécifique. Cette réflexion a débouché sur un parcours d'intégration au sein des accueils qui a permis de recevoir un enfant déclaré AEEH (handicap), mais surtout d'accorder du répit aux parents.

Faits marquants

Janvier 2025

Première édition du Forum post-bac pour les élèves de terminale de la Cité scolaire.

Mai 2025

Formation de tous les élèves de 4^{ème} aux Premiers Secours Citoyens 1 (PSC1) par les Sapeurs-Pompiers.

Été 2025

- Mise en place d'ateliers sonores pour les 0-15 ans par le Club Loisirs.
- Accompagnement d'un projet jeunes autour de l'alpinisme par les animateurs de l'Espace Jeunes : « Plus haut, c'est plus beau ! » ascension du Mont Rutor.
- Organisation de trois chantiers jeunes par le Point Information Jeunesse : mission d'arrachage de la Renouée du Japon, une plante invasive et entretien du cimetière à Tignes.

30 Septembre 2025

Deuxième Parcours Découverte Seconde : visite des partenaires autour du Droit, de la Santé, de la Formation, de la Culture.

8 Octobre 2025

Organisation d'un "Forum des Métiers" pour les élèves de 3^{ème} des collèges de Bourg-Saint-Maurice et d'Aime.





Les jeunes du projet "Plus haut, c'est plus beau !" dans l'ascension du Mont Ruitor - 2025

1 765

passages au
Local des Jeunes
(Point Info Jeunes)

136

familles
adhérentes à
l'Espace Jeunes

~8 000

journées / enfants
dans les accueils de
loisirs 3-11 ans du
territoire

12

jeunes inscrits
aux chantiers
Jeunes de l'été

Mission générale du service Jeunesse

Elle repose sur deux notions principales :

- Définir des axes prioritaires de développement du territoire (inscrits dans la Convention Territoriale Globale (CTG) et le Contrat Territorial Jeunesse (CTJ), pilotés par un coordinateur) où les acteurs locaux sont sollicités.
- Élaborer un projet éducatif où sont fixés les objectifs des élus en matière de politique socio-éducative et où les équipes d'animation apportent des réponses opérationnelles, sous le contrôle du responsable du service Jeunesse.



Perspectives 2026



- Élaboration d'un nouveau projet politique Enfance-Jeunesse à la suite du renouvellement des élus communautaires.
- Réflexion sur les modalités de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).
- Réflexion sur le portage d'actions dédiées à la Famille.

SOLIDARITÉS

La compétence Solidarité rassemble le Service Étoile et la maison France Services au sein d'un même pôle, avec une ambition claire : garantir un accompagnement de proximité, humain et accessible à tous les habitants du territoire.

Le Service Étoile agit au quotidien auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur maintien à domicile et l'accès à leurs droits. Il accompagne les familles, sécurise les parcours et développe des solutions concrètes : accompagnement social, portage de repas, transport à la demande, prêt de matériel paramédical, actions de prévention. L'objectif est de lutter contre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie et soutenir les aidants.

France Services constitue un guichet unique de proximité. Les conseillères accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques, facilitant l'accès aux services publics et renforçant l'autonomie face aux outils digitaux. Ce service participe pleinement à la réduction des inégalités territoriales.

En parallèle, la collectivité poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité et du handicap. La commission intercommunale dédiée impulse une démarche transversale visant à rendre les services, les équipements et l'espace public plus inclusifs. Des actions de sensibilisation, des projets adaptés et une dynamique partenariale contribuent à construire un territoire plus accueillant et solidaire.

À travers ces actions coordonnées, la communauté de communes affirme sa volonté de placer l'humain au cœur de son projet de territoire et de proposer des réponses adaptées aux besoins locaux.



Après-midi jeux en bois, jeux de société à La Roselière, Bourg Saint Maurice - Semaine Bleue - Octobre 2025



Spectacle intergénérationnel "N'attendons pas demain" à Séz avec la C^e Rêves et Chansons - Décembre 2025

ACTION SOCIALE

Le service Étoile accompagne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leurs démarches de maintien à domicile et d'accès aux droits. Il agit dans une logique de proximité, de simplification des parcours et de coordination avec les partenaires du territoire. Son rôle est de sécuriser les situations individuelles, de soutenir les familles et de favoriser l'autonomie dans la durée.

En 2025, le service Étoile a poursuivi son action en faveur du maintien à domicile à travers un accompagnement social personnalisé. **Le Point Info Seniors** a orienté les usagers vers les dispositifs adaptés : aides au maintien à domicile, adaptation du logement, téléassistance, aides financières, solutions de répit ou structures d'accueil. L'augmentation des accompagnements liés au CESU témoigne d'un besoin croissant de soutien administratif et d'appui aux démarches liées à l'emploi à domicile. **Le Point Info Handicap** a renforcé l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment dans la constitution des dossiers MDPH et l'accès aux prestations dédiées. Cette action contribue à sécuriser les droits et à mieux structurer les parcours.

Le transport à la demande constitue un levier essentiel pour lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie. En facilitant les déplacements vers les rendez-vous médicaux, les services administratifs ou les activités sociales, il participe directement à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et au soutien des proches aidants.

Le portage de repas, assuré tout au long de l'année sur plusieurs communes, garantit un service régulier et de proximité. L'amélioration de la chaîne du froid et l'évolution des modalités logistiques ont permis d'optimiser les conditions de livraison et de renforcer la qualité du service rendu. **Des actions de prévention et des animations** ont été proposées afin de rompre l'isolement et d'encourager le lien social. Le prêt de matériel adapté et la mise à disposition du minibus accessible complètent cette offre, illustrant une volonté constante d'adapter les réponses aux besoins concrets du territoire. Le service dispose de **matériel paramédical adapté** pour assurer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie temporaire ou définitive (chaise garde-robe, tabouret de douche...). **Le prêt du minibus adapté** aux associations sociales du territoire contribue également à favoriser la mobilité des publics fragiles et à soutenir les initiatives locales visant à rompre l'isolement.

En 2025, le service Étoile confirme ainsi son rôle central dans la politique sociale intercommunale, en apportant des solutions humaines, coordonnées et ancrées localement.

Faits marquants

Premier semestre 2025

Reprise du "Café papote" : créer du lien social pour rompre l'isolement des personnes âgées du territoire et favoriser les échanges au quotidien, de partager leurs préoccupations et de découvrir les dispositifs d'accompagnement existants.

Mai 2025

Inauguration d'un minibus adapté 9 places : afin de soutenir les associations à caractère social du territoire et de favoriser la mobilité des publics accompagnés, la collectivité a procédé au remplacement de l'ancien véhicule.

Octobre 2025

"Semaine bleue" : manifestation nationale destinée à mettre en valeur la place des personnes âgées dans la société et à promouvoir le lien intergénérationnel, construite en transversalité avec les partenaires du territoire.

Octobre - Novembre - Décembre 2025

Ateliers mémoire : 10 séances visant à entretenir les capacités cognitives des participants tout en favorisant le lien social. Ces séances ont permis de stimuler différentes fonctions du cerveau telles que la mémoire, l'attention, la concentration et le langage, dans un cadre convivial et bienveillant.





Semaine Bleue - Animation goûter d'antan et dansant avec présence d'un orchestre salle Planjo à Sainte Foy - Octobre 2025

4.81

personnes suivies
par le Service Étoile,
dont **388** reçues
par l'assistante
sociale

339

seniors suivis et
49 personnes
en situation de
handicap

8 334

portages de repas

4.2

jours de prêt de
véhicules

1 117

transports à la
demande

369

prêts de matériel
paramédical

Dossier de demande
MDPH. Au quotidien,
le service Étoile apporte
toute son expertise pour
informer et permettre
l'accès aux droits sur
le maintien à domicile.

Perspectives 2026



- Extension du transport social au territoire de la COVA.
- Développement des actions collectives à caractère préventif.
- Mettre en place le dispositif RaVie pour soutenir les aides à domicile indépendants dans leur formation et leur professionnalisation.

MAISON FRANCE SERVICES

France Services constitue un guichet unique de proximité permettant aux habitants d'accéder aux principaux services publics nationaux, à moins de 30 minutes du domicile. Il accompagne tous les publics dans leurs démarches administratives et numériques, facilite l'accès aux droits et lutte contre la fracture numérique. Il participe activement au maintien d'un service public accessible, humain et territorialement équilibré.

En 2025, France Services a poursuivi son engagement en faveur d'un service public de proximité, accessible et personnalisé. L'équipe a assuré un accueil quotidien du public, avec un accompagnement individualisé dans les démarches liées à l'emploi, à la santé, à la retraite, aux prestations sociales, aux impôts ou encore aux titres sécurisés.

L'accompagnement numérique demeure un axe majeur : aide à la création d'espaces personnels, téléprocédures, constitution de dossiers en ligne, numérisation et transmission de pièces. L'espace numérique en libre accès continue de répondre aux besoins d'autonomie des usagers tout en maintenant un soutien professionnel indispensable.

La dynamique partenariale s'est renforcée avec l'organisation régulière de permanences thématiques en lien avec les opérateurs nationaux et les acteurs locaux. Ces temps dédiés permettent de rapprocher les services des habitants.

Une attention particulière a été portée aux publics fragilisés, notamment les personnes âgées, les demandeurs d'emploi et les personnes éloignées du numérique. Le maintien d'un accueil physique majoritaire confirme l'importance du contact humain dans la relation de confiance instaurée avec les usagers.

En 2025, France Services confirme ainsi son rôle central dans l'accès aux droits, la simplification des démarches et la réduction des inégalités territoriales.

Faits marquants

Janvier 2025

Embauche d'un agent polyvalent dont une partie des missions est d'assurer les permanences délocalisées (Villaroget, Sainte Foy, Les Chapelles, Séz).

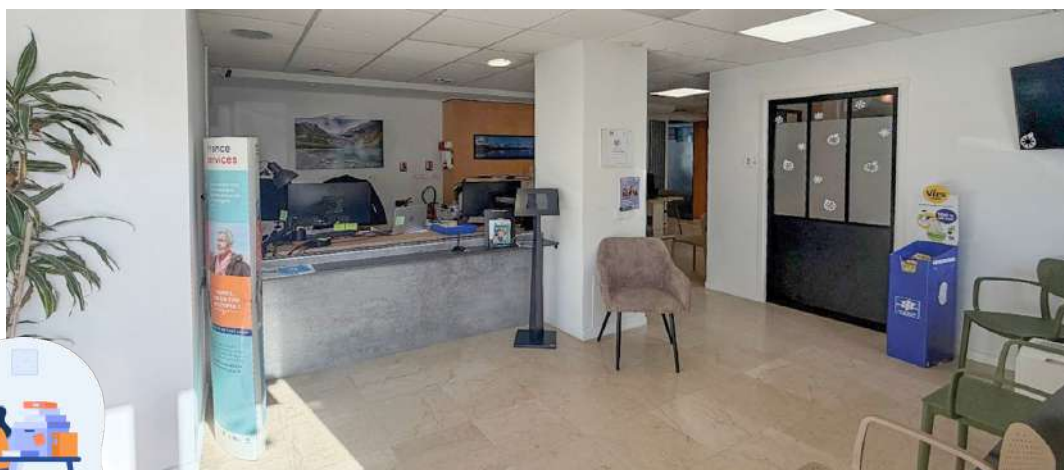
Assurance retraite, Mutualité Sociale Agricole, la Poste, URSSAF, Point Justice, France Renov', Chèque énergie et France Titres.

Avril 2025

Développement des opérateurs : France Travail, Assurance Maladie, Direction générale des Finances publiques, Allocations familiales,

Novembre 2025

Participation au Forum Post-Bac à la Cité scolaire Saint-Exupéry.



France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Partenariat avec les opérateurs nationaux et locaux - 2025

5 343

usagers reçus

8 827

démarches
d'accompagnement

24

permanences délocalisées



Perspectives 2026



- France Services poursuivra son développement en 2026 avec un réseau proche de 3000 structures. L'augmentation de la fréquentation renforce le besoin d'organisation de l'accueil et des rendez-vous. Les missions resteront centrées sur l'accompagnement administratif de niveau 1 et l'aide aux démarches numériques.
- L'enjeu principal est d'améliorer l'accès aux services publics tout en maîtrisant la charge pour les équipes.
- Poursuivre la réduction de la fracture numérique et optimiser l'organisation des situations complexes.
- Renforcer la visibilité du service sur le territoire.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

La communauté de communes de Haute Tarentaise a créé une commission intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) en septembre 2022. Ses missions légales sont les suivantes : dresser le constat de l'accessibilité de la voirie, du cadre bâti et des transports, recenser les logements accessibles, faire des propositions visant à améliorer l'accessibilité sur le territoire. Des actions de sensibilisation et des avis techniques sont également délivrés par le service.

Plusieurs sessions de formation ont eu lieu auprès de divers professionnels : 41 agents d'accueil ont été formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, avec des préconisations d'actions inclusives et des mises en situation réelles. Ils ont également appris à utiliser les boucles magnétiques, des dispositifs installés aux différents points d'accueil du territoire (25 au total en mairies, offices...). Des animateurs ont été formés en deux sessions : la première avec la FOL (Fédération des œuvres laïques) autour de la notion du handicap chez l'enfant, et la seconde avec deux formatrices du territoire autour des troubles du neurodéveloppement. Au total, ce sont 17 animateurs formés de Val d'Isère à Bourg-Saint-Maurice. **Des actions ont été menées autour des Troubles du Neurodéveloppement (TND)** : journée de sensibilisation à l'autisme, interventions de professionnels des TND auprès des parents et des professionnels. **Au niveau touristique**, le territoire a officiellement signé la démarche H+ pour développer l'offre de tourisme accessible et valoriser les actions mises en place. La CCHT accompagne les acteurs engagés dans cette démarche et aide à mettre des outils en place pour recenser l'offre accessible. Des pages internet dédiées au tourisme accessible sont alors créées ou mises à jour par les offices de tourisme directement afin de permettre à tout visiteur de planifier ses vacances adaptées sur le territoire. La signature de ce label permet également d'obtenir des aides auprès de la Région favorisant le développement d'activités adaptées.

La CCHT **accompagne également les familles** dont les enfants sont reconnus en situation de handicap en favorisant l'inclusion adaptée dans les accueils de loisirs. Ce projet est directement en lien avec le service jeunesse et les mairies du territoire. Pour une meilleure information des personnes en situation de handicap, des aidants, et afin de rendre les personnes déficientes intellectuelles plus autonomes dans leurs démarches, le portail "Mon Parcours Handicap" met à disposition des fiches en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Ces fiches ont été produites par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en partenariat avec les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Faits marquants

Juin 2025

- Signature de la démarche régionale H+.



- La Journée des familles s'est déroulée en lien avec la COVA, lors de l'ouverture du plan d'eau de Macôt, une journée festive avec des animations musicales, des jeux pour tous et des sensibilisations au handicap.

Juillet 2025

Journée "Défie mon handicap" à Tignes, en lien avec le CCAS et le service accessibilité.

Septembre 2025

Journée "Montagne pour tous" à Rosuel (Peisey-Nancroix) en partenariat avec le Parc national de la Vanoise.

Décembre 2025

- Spectacle intergénérationnel organisé en lien avec le service petite enfance, proposé par la compagnie "Rêves et chansons" à destination des familles, des enfants et des grands-parents, pour un moment de douceur autour d'un goûter offert par la CCHT.
- En lien avec Les Arcs Film Festival, différents temps ont été organisés autour de la sensibilisation à l'audiodescription et des temps cinéma adaptés pour des enfants en situation de handicap (séance CALM, comme à la maison).

Bon à savoir

Dans l'objectif de mieux mesurer les difficultés rencontrées au quotidien, les élus de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) ont créé une adresse mail dédiée pour les signaler et permettre un diagnostic de territoire :

diaghandicaptarentaise@gmail.com

Les éléments recueillis seront utilisés pour essayer de mettre en place de nouvelles actions, les plus adaptées possibles.



Journée "Montagne pour tous" organisée en partenariat avec le Parc national de la Vanoise - Septembre 2025

En France :

14,5 M

de citoyens en situation de handicap

5,4 M

de personnes concernées par un handicap auditif

3,5 M

de personnes à mobilité réduite dont 650 000 personnes en fauteuil

700 000

personnes handicapées mentales

1,7 M

de personnes concernées par un handicap visuel



SENSIBILISATION AU HANDICAP ET DÉCOUVERTE DE MATÉRIEL ADAPTÉ

2025-2026

Animations
POUR LES SCOLAIRES ET AUTRES STRUCTURES



Proposées par la
Communauté de communes
de Haute Tarentaise



Perspectives 2026



- Investissement en matériel adapté (pack MTC de Mobility Park), reliant le fauteuil roulant à un vélo afin de le prêter gratuitement sur le territoire.
- Accompagner les organisateurs des bureaux de vote pour mars 2026 afin de veiller à la bonne accessibilité.
- Promouvoir et soutenir des événements inclusifs sur le territoire.
- Mise en lien avec la COVA sur les missions du service, dans le cadre de l'étude sociale.

SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE

La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille au quotidien pour améliorer les conditions de déplacement des habitants. Pour mener à bien cette mission, la communauté de communes agit dans deux domaines, en coopération avec la Région : le transport scolaire et la mobilité.

Le premier a pour objectif d'assurer le **transport de tous les élèves** de leur domicile vers leurs établissements scolaires sur le territoire de la Haute Tarentaise mais également vers l'extérieur avec des liaisons vers Moûtiers, Ugine, Albertville ou encore Chambéry. La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille en étroite collaboration avec la Région, les transporteurs, les accompagnatrices et les écoles pour que la sécurité dans les bus soit au cœur des préoccupations de chaque acteur.

Le second œuvre au **développement des mobilités alternatives** à la voiture individuelle afin de réduire la pollution de l'air, les nuisances sonores, les embouteillages... dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants et de lutter contre le réchauffement climatique. Il est aussi question de permettre à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, de se déplacer partout sur le territoire intercommunal et de rejoindre plus facilement les agglomérations savoyardes et régionales plus éloignées. Diverses actions sont en cours sur la promotion du covoiturage ou encore le travail conjoint avec la Région pour améliorer la desserte des communes.



TRANSPORTS SCOLAIRES

La communauté de communes de Haute Tarentaise, Autorité Organisatrice déléguée des transports scolaires pour la Région organise et gère sous couvert de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice des transports scolaires, le transport de plus de 1100 élèves, de la maternelle jusqu'au Baccalauréat.

Nouvelle procédure d'inscription

Suite au changement de logiciel relatif aux transports scolaires opéré en 2025, les inscriptions se font via le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : www.laregionvustransporte.fr > Transport Scolaire > Département de la Savoie > Inscriptions, horaires et espace transport scolaire.

Ce changement permet aux familles de consulter au moment de l'inscription les différents points d'arrêts et également les horaires des lignes de bus.

Tarification

- En 2025, les bases tarifaires selon les quotients familiaux ont été supprimées.
- La gratuité a été instaurée pour les élèves d'écoles primaires de niveau maternelle et élémentaire (à moins et à plus de 3 km) et le tarif de 130 € est désormais appliqué à tous les collégiens et lycéens domiciliés à plus de 3 km.
- Une dégressivité tarifaire pour les familles nombreuses est accordée en appliquant une réduction à partir du 3^{ème} enfant payant (50%) et la gratuité est accordée à partir du 4^{ème} enfant et les suivants.
- Une réduction de 50% pour les enfants de saisonniers est également applicable.
- Circuits ouverts aux actifs : 3 € le trajet (1 montée dans le car et non 1 aller-retour) dans la limite des places disponibles et sur réservation préalable à la communauté de communes ou 225 € pour l'année scolaire dans la limite de la capacité disponible du car mis en place.

Rappel du rôle des accompagnatrices : accueillir, accompagner, aider les enfants à la montée et la descente du car et durant tout le trajet. Dans le car, elles veillent à ce que tous les enfants soient assis et ceinturés, puis assurent respect et discipline dans un objectif de sécurité pour tous durant le trajet.

En détail

Autres usagers sur circuits spéciaux

- Actifs (uniquement sur les lignes desservant collèges et lycées).
- BTS, étudiants et apprentis.
- Enfant de maternelle ou de primaire hors établissement scolaire de secteur (et hors école privée située dans la même commune que l'établissement de secteur).
- Enfant hors établissement scolaire (stage, etc.).
- Autres usagers, dans la limite des places disponibles, au cas par cas. Aucun adulte ne circule sur les circuits "maternelles-primaires".

Points particuliers

1. **Garde alternée** : l'inscription est effectuée par un seul des parents qui doit déclarer la garde alternée après avoir rempli le formulaire correspondant et indiqué le deuxième représentant légal. À noter : le règlement est effectué par le parent ayant réalisé la demande de transport scolaire. Suite à l'harmonisation des tarifs, il n'y a plus de demi-tarifs pour chaque représentant légal.
2. **Photo d'identité** : Afin de pouvoir valider l'inscription aux transports scolaires, une photo d'identité doit être jointe à la demande d'inscription. Sans cet élément, la demande ne pourra pas être acceptée, ni aboutir.
3. **Saisonniers** : Afin de pouvoir valider l'inscription aux transports scolaires, un justificatif doit être obligatoirement joint à la demande d'inscription : contrat de travail, carte moniteur ou attestation sur l'honneur. Pour les scolaires saisonniers résidant en Savoie amenés à changer de transport en cours d'année, une deuxième inscription et l'édition d'une deuxième carte par la Région sont nécessaires. Dans ce cas précis, le parent saisonnier ne paie pas une seconde fois.

À noter

Date limite des inscriptions : le 20 juillet 2025.

Au-delà, une majoration de 30 € par dossier est appliquée.



Transport scolaire stationné devant la Cité scolaire Saint-Exupéry à Bourg Saint Maurice

26

circuits
quotidiens
(835 élèves)

11

circuits
hebdomadaires
(319 élèves)

1 154

élèves transportés
de la maternelle au
Baccalauréat

10

accompagnatrices

CIRCUITS DE BUS SCOLAIRES DES LIGNES DESSERVANT LES COLLÈGES ET LYCÉES OUVERTS AUX ACTIFS !

3 € l'aller

achat à la communauté
de communes
de Haute Tarentaise
à Séez

contact

04 79 41 51 45



HAUTE TARENTEISE
Communauté de Communes

Perspectives 2026

- Évolution des tarifs du transport scolaire régional à compter de la rentrée 2026-2027 (sur la base de la hausse décidée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- Décentraliser le service transports scolaires en période d'inscriptions dans les communes, selon un calendrier à définir.
- Permettre le paiement par carte bancaire hormis le paiement en ligne.
- Renforcer la communication pour la vente des tickets à 3 euros aux actifs permettant d'emprunter les transports scolaires des collégiens et lycéens.

MOBILITÉS

Dans nos territoires de montagne, la mobilité est un enjeu essentiel du quotidien. Les distances, le relief et le climat rendent les déplacements parfois complexes. Agir pour des mobilités plus durables permet de préserver notre environnement et d'améliorer la qualité de l'air, donc la santé de tous. C'est aussi garantir à chacun le droit de se déplacer facilement, pour accéder à l'emploi, aux soins et aux services. Notre collectivité poursuit ainsi son engagement pour des solutions adaptées aux réalités de la montagne.

Bilan 2025 : Guidée par la convention de coopération signée avec la Région en 2022, la CCHT ne reste pas immobile face à la mobilité. Cette année 2025 marque un tournant pour les mobilités sur notre territoire tant au quotidien, qu'en saison touristique. De nombreux projets ont vu le jour permettant d'accompagner, pas à pas, le changement des habitudes de déplacements, tout en poursuivant la stratégie du projet de territoire défini en trois axes :

- 1. Renforcement de la coopération avec la Région.** Engagée depuis 2022, cette coopération s'est renforcée pour développer des services de mobilité durable permettant aux usagers de sortir de la dépendance à l'autosolisme.
- 2. Amélioration des mobilités internes :** poursuite de l'incitation financière au covoiturage du quotidien suite à une augmentation de l'utilisation de BlaBlaCar Daily • Mise en place d'une liaison annuelle entre Bourg Saint Maurice, Tignes et Val d'Isère en passant par Séez et Sainte Foy Tarentaise avec des tarifs accessibles à des usagers du quotidien • Extension de la navette hivernale de Sainte Foy Tarentaise vers la commune de Villaroger.
- 3. Désenclavement et amélioration de l'accessibilité :** permettre à la Haute Tarentaise d'être connectée au reste du territoire régional et national via une offre de transport qualitative • Amélioration de l'offre ferroviaire en concertation avec la Région, permettant de développer une desserte à l'heure entre Chambéry et Bourg Saint Maurice pour 2033 au plus tard. Et l'ajout d'un TER quotidien au départ de Bourg Saint Maurice à 19h13 dès 2027 • Réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) coordonné par l'APTV et la Région. Ce document permet d'apporter une logique de planification aux actions de mobilités afin de mener des projets ambitieux et cohérent pour la Tarentaise. Il est réalisé à l'échelle de sous-bassin : Haute Tarentaise (CCHT, COVA) et Basse Tarentaise (CCCT, CCVV, CCVA). Concrètement, il fait la synthèse de tous les diagnostics et de toutes les concertations touchant à la mobilité qui existent sur le territoire et propose un plan d'action concret et budgétisé par an jusqu'à l'horizon 2032.

Faits marquants

Juin 2025

1 an de mise en service de la Ligne C reliant gratuitement et toute l'année les communes de Bourg Saint Maurice et de Séez. Les chiffres de fréquentation ainsi que le questionnaire de satisfaction affiché dans la navette illustrent la réussite de l'expérimentation (pic de fréquentation en mars 2025 avec 8 200 passagers).

Août 2025

Production de vidéos BlaBlaCar Daily avec des sportifs du territoire pour illustrer les nouvelles fonctionnalités de l'application qui permettent de réaliser des trajets ponctuels. Diffusion sur les réseaux sociaux.

Septembre 2025

Validation du dossier ALCOTRA, programme de coopération transfrontalière européen. Objectif : répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers. Il permet d'obtenir un financement de 80% du projet par le FEDER. Notre dossier a été retenu et permettra de faciliter les déplacements touristiques, de soutenir les travailleurs saisonniers et de proposer des solutions à l'usage de la voiture individuelle entre la Haute Tarentaise et la Vallée d'Aoste. Avec le soutien de l'APTV, notre expertise du covoiturage sera partagée avec l'Italie et

des lignes de covoiturage spontanées seront développées entre nos deux territoires. En partenariat avec le Consortium Touristique du Val d'Ayas, des bus seront proposés aux visiteurs estivaux pour des événements, de l'itinérance randonnée...

Octobre 2025

- Première phase du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), restituée aux élus et techniciens des 5 communautés de communes de l'APTV, de la Région et du Département.
- Dispositif d'incitation au covoiturage renouvelé jusqu'en décembre 2026.

Novembre 2025

- Première version hiver du guide mobilité. Il permet de regrouper l'offre de transport présente sur la Haute Tarentaise et de faciliter l'information des usagers.
- Fin des travaux du Pôle d'Echange Multimodal à Bourg Saint Maurice.

Décembre 2025

- 1^{er} déc. :** Démarrage de la nouvelle offre sur les lignes S82/S83 entre Bourg Saint Maurice, Tignes et Val d'Isère, accompagnée d'une tarification spécifique adaptée à un usage quotidien.
- 18 déc. :** Lancement de l'extension de la ligne hivernale de Sainte Foy Tarentaise vers Villaroger et ses hameaux.



Ligne C reliant Séez et Bourg Saint Maurice : une enquête de satisfaction a été menée auprès des usagers - Septembre 2025

14 425
trajets covoiturés via
BlaBlaCar Daily

Ce qui équivaut à
337 731 km
covoiturés en Haute
Tarentaise...

...et
73 490 kg
d'émissions de CO2
évitées

44 200
passagers sur
la ligne C, entre
Bourg Saint
Maurice et Séez,
en 2025



Mise en service du Pôle d'Echange Multimodal - Décembre 2025

Perspectives 2026

- Choix des scénarios et vote du plan d'action du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS).
- Amélioration de l'information voyageurs à l'échelle de la Haute Tarentaise.
- Réflexion autour de l'incitation au covoiturage
- Ligne de covoiturage ALCOTRA (coopération transfrontalière France-Italie)
- Poursuite et amélioration du service annuel S82/S83.

TOURISME, CULTURE & PATRIMOINE

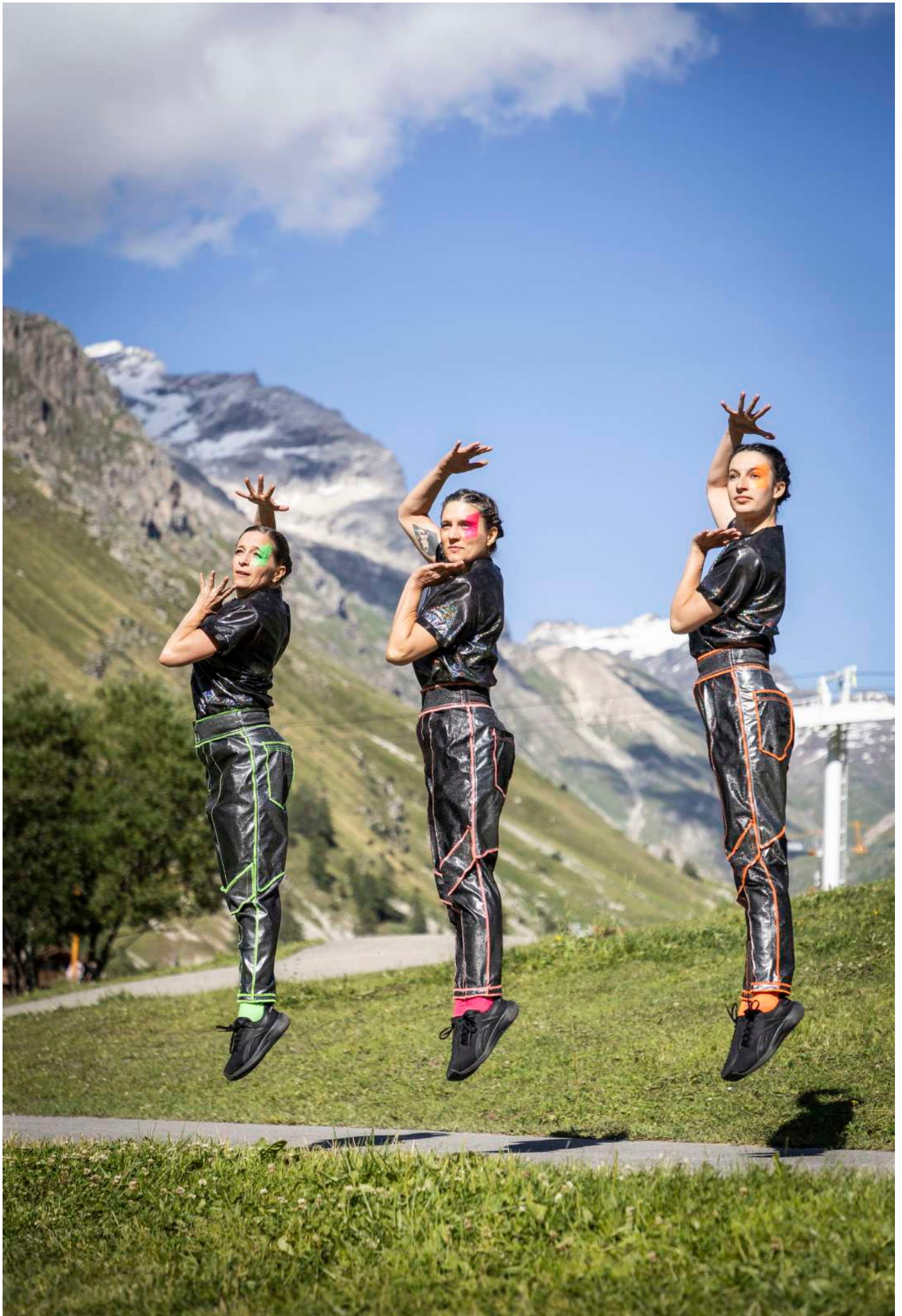
La Haute Tarentaise Vanoise est une destination où le sport, la culture et le patrimoine se rencontrent en harmonie, attirant chaque année des millions de visiteurs. Ce territoire, réputé pour ses domaines skiables de renommée internationale, regorge de ressources et de richesses naturelles qui ne demandent qu'à être explorées.

De nombreuses initiatives sont mises en place pour promouvoir les activités outdoor, avec un accent particulier sur la thématique du vélo. Les aménagements de la voie verte et de la piste La Fario en sont des exemples structurants. Des manifestations et événements culturels sont proposés tout l'été, en étroite collaboration avec les communes, animant ainsi le territoire pour le plus grand plaisir des locaux et des touristes.

Le pôle Tourisme & Culture, résultat de la collaboration entre deux commissions, encourage et renforce les partenariats pour assurer une cohérence et une complémentarité optimales entre les offices de tourisme, les communes et la communauté de communes. En son sein, il regroupe l'office de tourisme intercommunal, le service culture & patrimoine et l'école de musique.

En 2026, la feuille de route se poursuit avec des projets emblématiques pour la vallée : des événements culturels plus diversifiés, complétant l'offre locale ; un dispositif éducatif et culturel à l'attention de tous les élèves du territoire ; le développement de l'offre touristique et culturelle au Petit Saint-Bernard ; un produit d'itinérance pédestre en Haute Tarentaise...

L'École de musique de Haute Tarentaise poursuit son déploiement sur le territoire pour permettre à tous les habitants d'accéder à l'enseignement artistique, et ce dès le plus jeune âge. Elle participe étroitement aux sujets d'accès à la culture, en proposant des activités spécifiques aux groupes scolaires, à la petite enfance et aux personnes âgées.



TOURISME

L'office de tourisme intercommunal assure la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et fédère les acteurs touristiques locaux autour du développement "4 saisons". Il réalise des aménagements touristiques (parcours VAE, sentiers pédestres...) et propose une offre d'activités sportives et culturelles visant à développer la saison d'été. Il dispose également d'un rôle d'accueil et d'information auprès des visiteurs dans les communes de Séez, Villaroger et Les Chapelles.

L'O.T.I. exerce des missions d'accueil et d'information touristique. Un accueil en gare de Bourg Saint Maurice est proposé à travers un service de bagagerie mis en place en partenariat avec l'office de tourisme de Bourg Saint Maurice – Les Arcs. Un bureau d'information touristique est également proposé à l'Hospice du Petit Saint-Bernard. En 2025, deux nouveaux B.I.T. ont vu le jour : le premier, en centre-village à Séez, en juin ; le second, à Villaroger, dans le nouveau bâtiment d'accueil au Pré, au niveau de la remontée mécanique.

Côté offre touristique, un nouvel équipement a vu le jour : le nouveau parcours VTAE "La Fario" traverse la Haute Tarentaise et propose un itinéraire de découverte des principaux points d'intérêt de la vallée, traversant Bourg-Saint-Maurice, Séez, Sainte-Foy-Tarentaise, Villaroger et Tignes. Les travaux d'aménagement se sont clôturés en septembre en vue d'une inauguration en juin 2026. Par ailleurs, une étude préparatoire a été menée à l'automne pour réhabiliter le "sentier intervillages" afin de proposer une nouvelle offre d'itinérance pédestre en Haute Tarentaise Vanoise. Les travaux d'aménagement et de mise en tourisme sont prévus en 2026. Enfin, l'offre touristique au col du Petit Saint-Bernard s'est développée avec une visite guidée hebdomadaire de l'hospice, en collaboration avec la Facim.

Enfin, sur le plan de la promotion et de la communication, deux nouveaux réseaux sociaux ont vu le jour : la destination s'est dotée d'une page Instagram et d'une page Facebook. Le service a également effectué une mise à niveau complète de sa base de données touristiques Apidae, qui sert à référencer l'offre et les services sur le territoire. Enfin, pour la 2^{ème} année consécutive, l'O.T.I. a piloté la participation de la destination, aux côtés des cinq O.T. du territoire, au salon Roc d'Azur qui se tient à Fréjus en octobre. Il s'agit du plus gros événement VTT en France.

Faits marquants

Itinéraire VTAE "La Fario"

Les travaux techniques de la Fario ont été réalisés durant l'été 2025, sur plusieurs tronçons nécessitant des aménagements de sentiers. L'intégralité du parcours utilise du sentier existant mais certains secteurs nécessitaient des interventions pour assurer la sécurité des VTTistes et rendre le parcours en niveau "bleu". Le parcours, comptant une 40^{aine} de kilomètres, se réalise en aller-retour depuis le funiculaire de Bourg Saint Maurice jusqu'à Tignes Les Boisses. L'inauguration de la Fario est prévue en juin 2026, dans le cadre de la 1^{ère} édition du Vélo Vert Festival.

Collaboration avec l'agence de presse Links

Depuis le printemps 2025, l'O.T.I. est accompagné par une agence de presse, Links, afin d'assurer la visibilité de son offre et de ses manifestations auprès des partenaires. Le rôle de l'agence est de rédiger et diffuser à leur réseau les communiqués de presse et générer des opportunités d'accueil de journalistes au sein de la destination. Les accueils sont ciblés principalement sur Séez et Villaroger, ou sur des thématiques transversales comme le vélo ou la randonnée, en collaboration avec les offices de tourisme du territoire.

23 au 29 août 2025 - Tour de l'Avenir

Comme chaque année depuis 2015, le Tour de l'Avenir Masculin fait étape en Haute Tarentaise Vanoise, et pour la troisième fois, le Tour de l'Avenir Féminin. Une édition spéciale a été proposée à Tignes, accueillant un séminaire dédié aux jeunes athlètes, ainsi qu'un prologue et une étape d'arrivée. À La Rosière, une grande journée vélo a été programmée, accueillant une étape de départ et le grand final, avec un parcours entre l'Italie et la France.

8 au 12 octobre 2025 - Roc d'Azur

Pour la deuxième fois, les 5 offices de tourisme de la vallée ont participé au Roc d'Azur à Fréjus sous la bannière commune "Haute Tarentaise Vanoise". Ce salon accueille 100 000 visiteurs et donne une visibilité aux "destinations vélo" auprès des amateurs et professionnels du secteur. L'O.T.I. a coordonné cette expérience riche en synergie pour toutes les équipes.





Étape masculine du Tour de l'Avenir avec arrivée à Tignes - Août 2025

68

articles de presse
rédigés en 2025 et
dédiés à la Haute
Tarentaise Vanoise

15 110

personnes accueillies
au bureau touristique
de l'hospice du Petit
Saint-Bernard

274

personnes accueillies
en visite guidée à
l'hospice du Petit
Saint-Bernard

1 391

personnes
accueillies dans les 2
nouveaux bureaux
touristiques de Séez
et Villaroger



Test du nouveau parcours VTTAE "La Fario" - Août 2025

Perspectives 2026



- Développement d'une offre d'animation dédiée aux familles au col du Petit Saint-Bernard.
- Réhabilitation du sentier intervillages.
- Lancement des réseaux sociaux Haute Tarentaise Vanoise.
- Aménagement de boucles secondaires sur le tracé de "La Fario".
- Déploiement d'une stratégie digitale pour booster les réseaux sociaux de la destination.

CULTURE & PATRIMOINE

Le service met en œuvre l'offre culturelle sur le territoire, à l'attention des habitants et des visiteurs, enrichissant l'attractivité du territoire. Il développe les activités culturelles et la valorisation du patrimoine en s'appuyant sur les marqueurs du label Pays d'Art et d'histoire, en étroite concertation avec la FACIM. De plus, l'école de musique propose une offre d'enseignement artistique aux enfants et aux adultes, comptant plus de 400 inscrits à travers ses antennes à Bourg Saint Maurice, La Rosière, Tignes et Val d'Isère.

Culture et Patrimoine - La communauté de communes propose de nombreux événements et manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire durant une saison culturelle qui s'écoule de juin à septembre. Cette offre s'adresse à tous les publics, notamment les familles.

En 2025, le service continue de diversifier l'offre en y intégrant la danse, le cinéma et d'autres répertoires musicaux, comme le jazz manouche. Aussi, le festival des Hautes Envolées a vu le jour, proposant une programmation hors-les-murs dédiée à la danse et à l'univers de la verticalité. En parallèle, le dispositif EAC a été déployé à la rentrée 2025-26, proposant un panel de parcours culturels et artistiques à l'ensemble des groupes scolaires du territoire.

L'École de Musique de Haute Tarentaise - Au-delà de son enseignement spécialisé, l'école de musique a à cœur d'aller à la rencontre des habitants du territoire. Depuis septembre 2025, les interventions musicales en milieu scolaire ont été intégrées dans les parcours d'Education Artistique et Culturelle. Les artistes de l'Académie Festival de musique des Arcs se sont produits devant les élèves des écoles élémentaires mais également devant nos aînés que ce soit à l'école de musique ou à l'EHPAD. L'équipe pédagogique compte désormais une professeure de formation musicale qui coordonne les parcours de ce domaine. Afin de développer les classes d'instruments à vent, un parcours découverte a permis à des enfants d'essayer la flûte, le saxophone ou la clarinette sur l'ensemble de l'année scolaire. En septembre 2025, le dispositif "Orchestre à l'école" a quitté Sainte Foy Tarentaise pour rejoindre Vulmix. Cette année a encore été rythmée par de nombreux concerts et auditions d'élèves dont le point fort a été le concert des chorales et des musiques actuelles à la salle Taillefer.

Faits marquants

Janvier 2025

Ouverture d'un atelier musical destiné aux enfants à besoins spécifiques.

Juin 2025

6 juin : Regroupement des 3 orchestres à l'école pour un concert scolaire.

14 juin : Concert des chorales et des musiques actuelles à la salle Taillefer d'Arc 1800.

6 au 11 juillet 2025 - Les Hautes Envolées

La première édition de ce festival a accueilli un total de 1659 spectateurs. Composé de 5 spectacles et de 3 ateliers de médiation, il a été pensé pour valoriser l'univers de la verticalité et de la performance. Le temps fort de la semaine s'est déroulé au bord du lac de Tignes le jeudi 10 juillet avec le spectacle "Les Traceurs" proposé par le Théâtre national de la Danse (Chaillot) et l'athlète Nathan Paulin, avec une chorégraphie de Rachid Ouramdane.

Août 2025

Seconde édition du festival de jazz manouche avec 5 dates pour des concerts intimistes en plein air, proposant aux artistes de jouer dans différentes communes de Haute Tarentaise. Cette année, c'est le quatuor de la chanteuse et violoniste Aurore Voilqué qui a assuré les

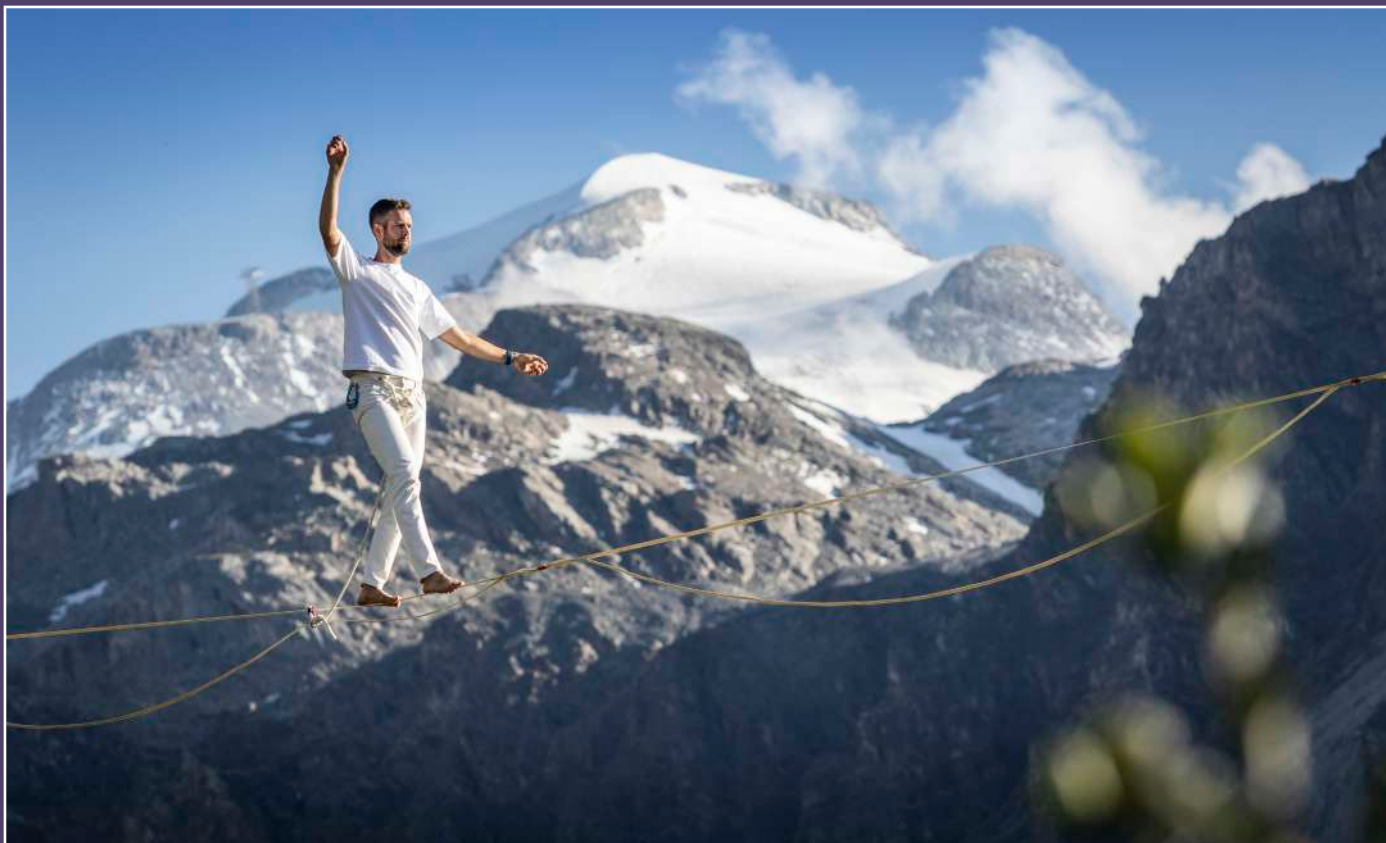
représentations. Cette édition a attiré 639 spectateurs, soit plus de 200 spectateurs supplémentaires par rapport à 2024.

Août 2025

L'événement "A Tavola !" propose une journée de festivités dédiées au patrimoine culinaire alpin, entre traditions savoyardes et italiennes. Il a pris place sur le site du col du Petit Saint-Bernard : visites et balades, activités de dégustation, design culinaire... L'événement, volontairement positionné sur une aile de saison touristique, a rassemblé 107 personnes.

Septembre 2025

Le dispositif EAC a été élaboré en étroite collaboration avec l'Education Nationale et la DRAC. Il est composé de 6 parcours "découverte" sur l'année scolaire. Chaque parcours est constitué d'un ensemble d'activités artistiques et culturelles autour d'une thématique, invitant les élèves à rencontrer des artistes, pratiquer ou encore découvrir leur patrimoine. L'ensemble des enseignants de Haute Tarentaise sont invités à y inscrire leurs classes. En parallèle, des parcours musicaux et 3 orchestres à l'école sont déployés sur le territoire. Ce dispositif vise à favoriser l'accès équitable à la culture et à la découverte artistique pour l'ensemble des enfants scolarisés en Haute Tarentaise.



Première édition du festival "Les Hautes Envolées" - Juillet 2025

398

élèves inscrits à
l'École de musique
de Haute Tarentaise
pour l'année scolaire
2025-2026

34

auditions et
concerts

44

élèves inscrits
en classe CHAM

81

rendez-vous
culturels organisés
par la CCHT
pendant l'été

5 590

spectateurs ayant
participé à la saison
culturelle estivale

1 263

bénéficiaires du dispositif EAC déployé sur
l'ensemble du territoire



Perspectives 2026



- Création d'un poste dédié à la conservation et à l'inventaire du patrimoine culturel.
- Déploiement du projet "Pépites baroque" en faveur de la restauration du patrimoine.
- Déploiement du projet "Digi-village" visant à installer des outils numériques de valorisation du patrimoine culturel.
- Ouverture d'ateliers pour les musiques actuelles à l'école de musique.
- Ciné-concert réalisé par des élèves de l'école de musique lors du Festival du Film des Arcs.
- 21 juin : le concert "Tribute" regroupe 150 élèves-chanteurs à l'occasion de la Fête de la Musique.



Concert "Listen to the Music" salle Taillefer Arc 1800 - Juin 2025

ENVIRONNEMENT

Le service Gestion des Déchets est divisé en trois pôles :

Le pôle "**Réduction et tri des déchets**" a pour mission de coordonner et d'animer, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise, les actions visant à réduire les déchets ménagers et assimilés et à améliorer les performances de collecte sélective.

Le pôle "**Compostage**" a pour mission le développement du compostage collectif, la promotion du compostage individuel, la sensibilisation aux usagers sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise.

Le pôle "**Gestion administrative des déchets**" a pour mission le suivi de la facturation des déchets (collecte, traitement, transferts), le suivi de la reprise des matériaux, les déclarations auprès des éco-organismes, la rédaction du rapport annuel sur la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Suite à la loi NOTRe d'août 2015 et au transfert des compétences Eau et Assainissement au plus tard le 1^{er} janvier 2026 aux communautés de communes, une réflexion globale a été engagée depuis 2017 sur le territoire de la Haute Tarentaise. Le nouveau service des eaux communautaires gère depuis le 1^{er} janvier 2025 l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes.

La communauté de communes de Haute Tarentaise est également compétente pour la création, l'entretien et le balisage des sentiers d'intérêt communautaire. Le sentier intervillages est un sentier reliant l'ensemble des communes du territoire. Il est entretenu chaque année par l'équipe "sentiers" de la CCHT.

A noter : depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été reprise par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), située à Moûtiers.



GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes a la compétence collecte et traitement des déchets. La compétence traitement a été transférée au syndicat mixte Savoie Déchets (Chambéry) en 2016. L'objectif du service Réduction et tri des déchets est d'assurer la continuité du service de collecte dans les meilleures conditions avec l'intervention d'une trentaine de personnes (public et privé) sur tout le territoire. Son rôle est également d'engager une démarche de réduction des déchets auprès des administrés grâce aux deux animatrices. La CCHT a réalisé un diagnostic sur ses actions Air-Climat-Energie et Economie Circulaire puis a validé un plan d'actions à l'horizon 2027 pour notamment baisser nos émissions de carbone.

Organisation de la collecte des déchets sur les 8 communes : collecte par camion des ordures ménagères, emballages, papiers, verre et cartons bruns au niveau des points d'apport volontaire (17 700 tonnes collectées en 2025).

Organisation de la collecte en déchèterie : la communauté de communes compte 4 déchèteries réparties sur le territoire et assure un suivi des nouvelles REP (Responsabilité Elargie du Producteur).

Quais de transfert des déchets : afin de diminuer le nombre de camions sur les routes de Savoie, la CCHT utilise deux quais de transfert (à Tignes et Valezan). L'organisation du transfert se fait d'un camion benne à un camion semi-remorque permettant le transport optimisé des ordures ménagères, emballages/papiers et cartons bruns vers les centres de traitement de Chambéry et Gilly-sur-Isère.

Sensibilisation et communication autour du tri et de la réduction des déchets : sensibilisation des scolaires à travers diverses animations ainsi que les habitants et vacanciers aux consignes de tri et à la réduction des déchets par des ateliers, stands d'information lors d'événements locaux, distribution de supports de communication (sacs, brochures, guides...), formation des professionnels aux consignes spécifiques selon leur secteur (porte-à-porte, diagnostics, formation du personnel...).

Développement du compostage individuel et collectif par la distribution de composteurs, mise en place de sites de compostage collectif et animations pour promouvoir le compostage. **Suivi de la qualité du tri** à travers des analyses d'échantillons en pratiquant des caractérisations au centre de tri. Autres actions : suivi du programme local de prévention des déchets (PLPDMA), suivi administratif de la gestion des déchets du territoire (gestion des contrats de reprise des matériaux, des éco-organismes, du suivi des tonnages et de la facturation).

Faits marquants

CITEO PRO "Restaurons la montagne"

Citeo Pro a lancé une étude, avec le soutien de la CCHT, pour analyser les pratiques des professionnels de l'hôtellerie/restauration en matière de gestion des déchets en zone montagnaise. Résultats : les principaux freins à une gestion optimale des déchets identifiés et des solutions concrètes étudiées au sein des groupes de travail.

Hiver 2025 - Collecte test biodéchets

Dans le cadre de la loi AGECE, la CCHT a reconduit la collecte des biodéchets dédiée aux professionnels. Ce test s'est étendu aux professionnels des huit communes de Haute Tarentaise. Les résultats feront l'objet d'analyses afin de développer un service adapté et optimisé pour tous les Pros.

Mars 2025 - "Tous au Compost"

4^{ème} édition en Haute Tarentaise : 14 jours, 8 événements et plus de 150 participants. De nouveaux partenaires se sont associés aux animations (notamment la Crèche Municipale de Val d'Isère et celle d'Arc 1600).

Mai 2025 - Troc "Fais Tourner"

Second troc de vêtements à la Cité scolaire Saint-Exupéry de Bourg Saint Maurice en partenariat

avec le service Jeunesse. Avant l'événement, les jeunes ont approfondi leurs connaissances sur l'industrie textile lors de la projection d'un documentaire au Local des Jeunes.

Été 2025 - Compostage et événementiel

Les animatrices ont poursuivi la sensibilisation des résidents et vacanciers lors d'événements. Les visiteurs à la Foire Avaline de Val d'Isère et au Salon de l'Agriculture de Bourg Saint Maurice ont profité d'ateliers de réparation et d'entretien de vélo. Dans le même temps, le développement du compostage se poursuit : six nouveaux sites de compostage collectif et trois sites entièrement rénovés.

Septembre 2025 - "World Cleanup Day"

Sept écoles du territoire ont participé : l'école du Centre, l'école Petite Planète et l'école Sainte Bernadette (Bourg Saint Maurice), l'école de Vulmix, l'école de Sainte Foy Tarentaise, l'école de Tignes et l'école de Val d'Isère.

Novembre 2025 - Spectacle pour la SERD

"Le secret de Pandora" dévoilé aux écoliers ! Pour la 2^{ème} année consécutive, la CCHT a invité toutes les écoles élémentaires au théâtre pour célébrer la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. À l'issue des quatre représentations, les enseignants s'accordent à dire que les enfants ont adoré ce spectacle dynamique et optimiste, malgré une réalité environnementale préoccupante.





Restitution après un ramassage des déchets durant le "World Cleanup Day" - Octobre 2025

230 t.
de CO₂ non émises
grâce au recyclage
des appareils
électriques
déposés en
déchèteries

340 kg
de déchets ramassés
par 435 enfants lors du
World Cleanup Day



Tous
les écoliers
du territoire
ont participé
à au moins un
événement
organisé par
les animatrices

17 700 t.
collectées sur les points
d'apports volontaires
répartis sur le territoire

110 t.
de biodéchets des
professionnels collectés
et transformés en
compost

Perspectives 2026



- Ouverture du nouveau Centre de Tri de Savoie Déchets, doté d'un parcours pédagogique. La CCHT proposera des visites au Centre de Tri afin de sensibiliser le grand public à la gestion des déchets recyclables.
- Deux nouveaux "chalets compost" seront inaugurés à Tignes. Les résultats de cette initiative novatrice seront étudiés avant un déploiement dans d'autres stations.
- Suite au succès du Troc Vêtements pour les collégiens, un Troc Jouets sera organisé pour les écoliers.
- La CCHT accompagnera les organisateurs de nouveaux événements sur le territoire dans leurs démarches écologiques. En 2026, un compacteur de canettes sera mis à leur disposition ; les canettes seront ensuite collectées au profit de l'association les P'tits Doudous.



EAU & ASSAINISSEMENT

Le nouveau service des eaux communautaires se structurant depuis 2024 gère l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes, à savoir : pour l'eau potable > production, protection, transport, stockage, traitement et distribution ; pour l'assainissement > contrôle des branchements, collecte et traitement des eaux usées, élimination / valorisation des sous-produits d'épuration.

L'année 2025, première année de transfert des compétences, a permis de roder le service, de gérer de nombreux imprévus et de poursuivre le renforcement de l'équipe.

D'un point de vue comptabilité et finances : élaboration des premiers budgets eau et assainissement communautaires et leur exécution ; étude sur l'harmonisation des structures tarifaires ; application des modifications tarifaires sur la commune de Val d'Isère ; transfert en intégralité des excédents financiers des budgets eau des communes et leurs affectations à des travaux communaux eau et assainissement ; vote de tarifs communautaires de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

D'un point de vue administratif : organisation de réunions mensuelles de la commission EAU ; organisation de réunions mensuelles du suivi d'exploitation avec les délégataires Veolia, EHT/ Saur et GIRE (régie Tignes) ; finalisation des PV de transfert ; instruction des permis de construire et des avis eau et assainissement.

D'un point de vue technique : poursuite et suivi des travaux engagés avant le transfert des communes tels que la Savinaz (Villaroger), sécurisation eau Tignes et passerelles ; engagement et finalisation des études techniques pour les travaux 2026 tels que l'élimination des eaux de nappe dans le réseau assainissement aux Colombières à Bourg Saint Maurice, restructuration des réseaux hameau de Montrigon (Bourg Saint Maurice), restructuration eau potable Villard/Écudets/Saint-Germain (Séez) et extension du réseau d'assainissement ; poursuite des études du schéma directeur eau et assainissement communautaire (75 % réalisé) ; reprise de l'instruction du dossier périmètre de protection des captages à Sainte Foy Tarentaise, poursuite des travaux d'extension et modernisation de la station d'épuration intercommunale à Bourg Saint Maurice et mise en service du premier bâtiment avec ses panneaux photovoltaïques en juin 2025 (réception de l'ensemble des travaux prévus en octobre 2026) ; constitution du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) pour la mise en conformité de la station d'épuration de Val d'Isère et planification des travaux 2026-2029.

En détail

Juillet 2025

Visite de chantier pour la mise en service du premier bâtiment de la station d'épuration intercommunale à Bourg Saint Maurice et découverte des panneaux pédagogiques présentant les différentes phases du circuit de dépollution des eaux usées.



Zoom : travaux de mise en conformité et d'extension de l'installation de traitement des eaux usées

Depuis juin 2024, le suivi des travaux de la station d'épuration intercommunale sise à Bourg Saint Maurice est assuré par le service des eaux communautaires. Prévus de 2024 à 2026, ils ont été initiés par le SAHI et sont poursuivis par la CCHT. Cinq communes sont raccordées à la station d'épuration :

Bourg Saint Maurice - Villaroger - Sainte Foy Tarentaise - Séez - Montvalezan, et bientôt six avec Les Chapelles en 2027. Ces travaux comprennent un traitement architectural et paysager intégré et adapté au site, tout en limitant l'empreinte environnementale.





Visite de chantier en présence des élus : avancée des travaux à la station d'épuration intercommunale - Juillet 2025

387

kilomètres
de réseau
d'eau potable

218

kilomètres
de réseau
d'assainissement
collectif

4

stations
d'épuration

60 M€

de travaux à réaliser
entre 2025 et 2035
(17 M€ en eau
potable + 43 M€ en
assainissement)

Programme de travaux, mise en œuvre 2025 :

► Assainissement :

7 942 000 € HT de dépense

► Eau potable :

3 680 000 € HT de dépense
pour l'ensemble des 8 communes



Perspectives 2026



► Projet structurant pour la commune de Val d'Isère à horizon des JO 2030, la mise en conformité de la station d'épuration - Rappel des grandes étapes :

- Etude de faisabilité et pré-études (2023-2024)
- Consultation des constructeurs (2025-2026)
- Enquête publique (février-mai 2026)
- Signature marché construction (juin 2026)
- Durée des travaux (septembre 2026 à décembre 2029)
- Coût estimatif de l'opération 28 M€ HT

► Mise en place d'un observatoire des consommations en eau permettant une harmonisation tarifaire communautaire avec une facturation de l'abonnement par unité de logement et une facturation des consommations saisonnières et progressives.

► Actualisation avec priorisation du programme pluri annuel de travaux 2025-2035 en fonction des conclusions du schéma directeur, attendues pour juin 2026.

AUTRES ACTIONS

En vertu de la Loi ALUR et à compter du 27 avril 2017, complétée par la loi NOTRe, la communauté de communes de Haute Tarentaise exerce la compétence développement économique de toutes les zones d'activités. Également, depuis 2017 la loi NOTRe prévoit que la CCHT exerce la compétence aire d'accueil des gens du voyage. Par délégation de Service Public, la communauté de communes a la gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire situés sur la commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs.

ZAE VILLAROGGER

La commune de Villaroger est dotée d'un PLU depuis le 14 septembre 2016. Il a fait l'objet de plusieurs modifications simplifiées.

La municipalité en lien avec la communauté de communes de Haute Tarentaise a souhaité faire évoluer son document d'urbanisme dans l'objectif de mettre en œuvre une démarche opérationnelle pour permettre l'accès à une offre foncière économique sur le marché.

Le site du Truc à Villaroger est référencé pour le développement économique par la communauté de communes en tant que future zone d'activité économique. Il s'agit d'un secteur stratégique pour le territoire. L'aménagement et l'extension de ce secteur permettra de maintenir la filière bois, de relocaliser des artisans souhaitant agrandir leur entreprise et/ou d'accueillir de nouvelles entreprises. L'acquisition des parcelles nécessaires au projet a été réalisée par l'EPFL de la SAVOIE. Les études environnementales ont été réalisées par le bureau d'études KARUM.

MAISON FUNÉRAIRE

Depuis l'ouverture, la gestion de cet équipement de proximité fait l'objet d'un partage des rôles bien précis. La gestion est confiée à un prestataire dans le cadre d'une délégation de Service Public relancée en 2023. Le contrat d'affermage a été conclu pour 5 ans avec la société OGF. La maison funéraire est placée sous l'autorité de la communauté de communes de Haute Tarentaise, qui en assure le contrôle et vérifie son bon fonctionnement.

ABATTOIR

La gestion de l'abattoir a été confiée par voie d'affermage à la société coopérative agricole "Abattoir et viande de Tarentaise" composée principalement d'éleveurs locaux qui, par conventionnement se charge de l'exploitation de l'outil. L'investissement et les grosses réparations de nature immobilière restent à la charge de la collectivité.

Conformément au bien-être animal, la CCHT a lancé un marché public pour l'extension de la bouverie et également, pour les installations frigorifiques qui sont obsolètes. Un plan d'action a été établi avec l'exploitant, en vue de valoriser en abattage et découpage la viande produite sur le territoire. Dans le cadre de la Délégation de Service Public, une participation financière sur les charges de fonctionnement est prévue à hauteur maximum de 10 000 € en fonction du résultat par année.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses statuts, la communauté de communes de Haute Tarentaise exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 les compétences liées à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

L'aire d'accueil des gens du voyage de Haute Tarentaise est située rue de Pinon à Bourg-Saint-Maurice. La gestion des places et son fonctionnement sont assurés par la communauté de communes. Sa capacité est de 10 emplacements raccordés à une borne avec eau, électricité et assainissement. L'aire comprend également des sanitaires collectifs accessibles aux personnes à mobilité réduite avec 4 WC et 4 douches.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

► TNT

Depuis 2011, suite à leur abandon par les chaînes, la communauté de communes a en charge 3 émetteurs : Villaroger 1 au Franier sur Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes 2 au Bec Rouge et Val d'Isère 2 à la Daille. La communauté de communes a équipé ces émetteurs secondaires de matériel pour recevoir la TNT depuis les émetteurs pilotes des chaînes, gérés eux par TDF.

Toutes les chaînes sont présentes sauf les groupes R3 (Canal+) et R7 (5 des 6 nouvelles chaînes).. La maintenance préventive des 3 émetteurs a été réalisée deux fois en 2024.



Maison funéraire



Abattoir

FOCUS PARTENAIRE



ALCOTRA (Alpes Latines Coopération Transfrontalière) est un dispositif européen de coopération transfrontalière, inscrit dans le programme Interreg, outils de l'Union Européenne pour soutenir la solidarité et la croissance économique et sociale entre les régions alpines franco-italiennes. Il est financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union Européenne, dont l'objectif est de créer un territoire européen plus inclusif, résilient et capable de répondre aux défis de la transition verte et numérique. Son rôle principal est de favoriser un développement équilibré, durable et intégré de cette région transfrontalière, en améliorant la qualité de vie des habitants et la cohésion entre ces territoires. Il agit comme un levier financier et stratégique en soutenant des projets portés conjointement par des acteurs français et italiens (collectivités, entreprises, associations, universités). Les missions d'ALCOTRA s'articulent autour de plusieurs grands objectifs :

► L'innovation et la recherche

Le programme soutient l'innovation, la recherche et la transition numérique afin de renforcer la compétitivité du territoire. Il encourage la coopération entre acteurs (entreprises, universités, collectivités) pour développer des solutions innovantes communes.

► L'environnement

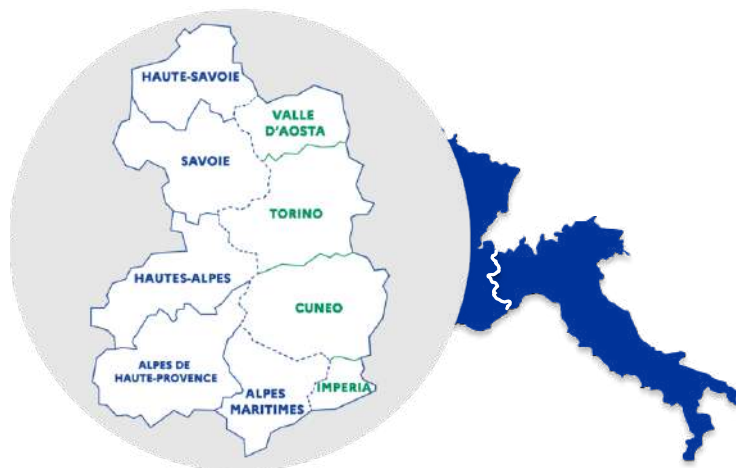
ALCOTRA vise un territoire plus durable en agissant sur l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité et la prévention des risques naturels. Il encourage aussi des pratiques plus respectueuses des ressources et des mobilités durables.

► L'inclusion sociale

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants en facilitant l'accès aux services essentiels (santé, formation, emploi) et en développant des projets favorisant la cohésion sociale et l'inclusion.

► Le développement territorial

Le programme soutient un développement équilibré, en particulier dans les zones de montagne. Il cherche à renforcer l'attractivité des territoires et à répondre aux défis économiques, démographiques et climatiques.



► La gouvernance transfrontalière

ALCOTRA améliore la coopération entre acteurs français et italiens en réduisant les obstacles administratifs et en favorisant des projets communs mieux coordonnés.

Pour la programmation ALCOTRA 2021-2027 (6^{ème} programmation), l'enveloppe FEDER s'élève à environ 182,3 millions d'euros de financement européen.

En Haute Tarentaise, il intègre quatre projets :

- DECID : accompagner les collectivités à prendre des décisions permettant de s'adapter au changement climatique avec des actions de sensibilisation et de développement de compétences.
- E-CHANGE : développer un modèle d'économie transfrontalière respectueuse de l'environnement, basé sur la valorisation des services écosystémiques des territoires, sous-utilisés ou non reconnus dans le système économique actuel.
- DIGI VILLAGES : améliorer l'accès à la culture pour tous les habitants et enrichir l'expérience touristique grâce au numérique. Porté par des partenaires français et italiens, il cherche à valoriser le patrimoine alpin en identifiant les outils digitaux les plus adaptés. En 2025, plusieurs actions ont été menées : études, expérimentations, échanges d'expériences et visites de terrain.
- ALLER-RETOUR : développer des solutions de mobilité plus durables, plus accessibles et plus solidaires entre la Vallée d'Aoste et la Haute Tarentaise.

En savoir plus : www.interreg-alcotra.eu/fr

Responsable légal : Yannick AMET, Président de la CCHT

Responsable de la publication : Philippe ESTIEU, Directeur général des services CCHT

Rédaction : Services de la CCHT - Céline CLÈRE, Responsable Communication

Conception et mise en page : Céline CLÈRE, Responsable Communication

Impression : Imprimerie L'EDELWEISS - Édition : Juin 2026

Photos : Yann Allègre, Manu Reyboz, Mick Allouis, Raphaël Blacher, Léo Martin, CCHT, Céline Clère, Quentin Joly, Inexa' architecture.

Illustrations : Citadia, OTV Veolia, Interreg ALCOTRA, Freepik, Flaticon.



**Communauté de Communes
de Haute Tarentaise**

8, rue Saint Pierre - BP n°1
73707 SÉEZ cedex

04.79.41.01.63 - contact@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

